

## Jean de Berry et la ville de Poitiers

VON ROBERT FAVREAU

Troisième fils du futur roi Jean II le Bon et de Bonne de Luxembourg, Jean de France est né au Bois de Vincennes le 30 novembre 1340. Le premier apanage qui lui fut attribué fut le comté de Poitou, au début d'avril 1356, et la lieutenance royale lui fut confiée au début de juin suivant pour Poitou, Saintonge, Angoumois, Périgord, Berry, Auvergne, Limousin, Gascogne. Comte de Poitou, Jean participa à la bataille que le roi engagea contre le prince de Galles à Maupertuis, entre Nouaillé et Poitiers, le 19 septembre. Il quitta le champ de bataille avec le dauphin Charles avant que le roi ne fut fait prisonnier. En 1360 le traité de Brétigny mit fin à la captivité royale en abandonnant aux Anglais le Centre-Ouest du royaume, dont le Poitou. En octobre 1360 Jean dut donc abandonner son comté de Poitou, mais il reçut en contre-partie Berry et Auvergne. On ne peut guère parler, pour ces quatre années, de Jean de Berry et de la ville de Poitiers, car il semble qu'il n'ait fait qu'y passer en novembre 1357.

Lorsque les hostilités reprirent entre France et Angleterre, le roi Charles V donna à son frère Jean, en accroissement d'apanage, le comté de Poitou, encore occupé par les Anglais (novembre 1369). L'acte nous dit que le duc était jusque là *petitement hérité selon son estat*, et qu'il devrait renoncer à la rente de 6000 livres, versée par le roi depuis 1367, dès qu'il entrerait en possession effective du Poitou. Le 7 août 1372 Jean de France entra en sa ville de Poitiers qui ouvrait ses portes aux armées du roi de France, et jusqu'à sa mort, survenue à Paris le 15 juin 1416, il présidera dès lors aux destinées de la ville et de sa région<sup>1)</sup>.

L'itinéraire du prince, soigneusement relevé par sa biographe, permet d'apprécier l'importance des séjours de Jean de Berry à Poitiers dans son apanage. Il ne s'agit pas de durées effectives, mais seulement de jours mentionnés dans les actes. Sous cette réserve l'itinéraire mentionne la présence ducal à Poitiers 215 jours entre août 1372 et la mort de Charles V le 16 septembre 1380, 21 entre 1380 et 1400, 34 entre 1400 et 1416. Pour Bourges les chiffres sont respectivement de 116, 51 et 40 jours. Le duc aurait donc séjourné davantage à Poitiers – 270 jours – qu'à Bourges (207 jours). Jusqu'à la mort de Charles V il a aussi résidé dans ses châteaux de Nonette en Auvergne, de Mehun en Berry, de Lusignan en Poitou, mais après la mort de

1) Pour toute la partie biographique on se reportera à l'ouvrage remarquablement documenté de Françoise LEHOUX, Jean de France, duc de Berri. Sa vie. Son action politique (1340-1416), Paris 1966-1968, 4 vol.

son frère le château de Mehun a eu toutes ses préférences<sup>2)</sup>. Le duc a été assez régulièrement présent en son apanage jusqu'à la mort de Charles V, mais pendant le règne de Charles VI, bientôt le «roi fou», il a établi sa demeure habituelle à Paris. C'est entre 1372 et 1378 qu'il a résidé le plus à Poitiers, puis en 1387, en 1400, en 1410. Mais entre septembre 1378 et novembre 1384 les Poitevins ne l'ont vu qu'en novembre 1382, et il n'a pas fait de séjour en la ville en 1391, 1392, 1394, 1395, 1398, 1399, de janvier 1401 à juin 1410, en 1411, ni à partir d'octobre 1412.

On ne peut pas pour autant dire que Jean de Berry ne s'est intéressé qu'à certaines périodes à la ville, même si son action a été plus importante au cours de la première moitié de son principat que dans les dernières années de sa vie. Il a vraiment voulu faire de Poitiers une de ses villes de résidence. Il a cherché à en faire une des capitales administratives de ses Etats. Enfin son principat n'a pas été sans marquer, directement ou indirectement, la société poitevine.

## I DE GRANDS CHANTIERS

Dans l'action de Jean de Berry vis-à-vis de ses Etats les grands chantiers occupent une place indiscutable. Il a mené des travaux importants dans chaque partie de son apanage, et Poitiers lui doit la transformation radicale du château et du palais, et la construction d'un beffroi pour une nouvelle horloge.

### *Le château*

La première mention sûre du château de Poitiers se trouve dans un rôle censier de l'abbaye Sainte-Croix en 1232: on y voit le *château du roi* entouré de vignes et de jardins<sup>3)</sup>. Alfonso de Poitiers y fait faire des travaux, qui touchent, en 1257, cinq ponts faits *de nouveau*, une chapelle *nouvellement construite*, et la couverture de trois tours et de *maisons*<sup>4)</sup>. Cet ensemble, qui a sans doute déjà la structure triangulaire, adaptée à sa situation au confluent du Clain et de la Boivre, qu'on lui connaît sous Jean de Berry, est protégé par neuf balistes et défendu par un châtelain et des sergents<sup>5)</sup>. Avec les premières hostilités de la guerre de Cent Ans le château redevient une pièce maîtresse de la défense de la ville. Il est dit, en 1356, avoir été récemment

2) A Nonette 80 jours dont 75 avant la mort de Charles V, à Mehun 115 jours dont 57 avant septembre 1380, à Lusignan 67 dont 51 avant 1380. Voir l'itinéraire ducal à la fin du t. III de F. LEHOUX.

3) Documents inédits pour servir à l'histoire du Poitou, publiés par la Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers 1876, p. 114, 115, 116, 117.

4) Comptes d'Alfonse de Poitiers (1243-1247), éd. A. BARDONNET, Archives historiques du Poitou, IV, 1875, p. 107, 203; Layettes du trésor des chartes, I, éd. A. TEULET, Paris 1863, p. 383b; III, éd. J. DE LABORDE, Paris 1875, n° 4380, p. 383a.

5) Comptes d'Alfonse..., éd. BARDONNET, p. 26, 53, 107, 119, 167; Comptes et enquêtes d'Alfonse comte de Poitou 1253-1269, éd. A. BARDONNET, Archives historiques du Poitou, VIII, 1879, p. 8; Layettes du trésor des chartes, IV, éd. E. BERGER, Paris 1902, n° 3973<sup>2</sup>, p. 483a.

incendié par les ennemis<sup>6</sup>), ce qui remonte probablement, malgré le terme de *derrenièrement*, à la prise et au sac de la ville par les Anglais du comte de Derby en 1346. A nouveau un châtelain préside à la défense, avec une douzaine d'hommes<sup>7</sup>, les habitants de la ville sont contraints, privilégiés compris, de contribuer aux réparations<sup>8</sup>, marché est mis en adjudication pour réparer *la tour devers la ville* et les *autres deux tours*, un examen est assuré sur place par le sénéchal de Poitou et plusieurs nobles, chevaliers, écuyers et autres experts, en suite de quoi il est prescrit de refaire les créneaux<sup>9</sup>. Une forte garnison anglaise surveille la ville à partir du moment où le Poitou est remis à l'Angleterre en exécution du traité de Brétigny de 1360. Mais lorsque les habitants ouvrent les portes de leur ville au connétable de France Bertrand Du Guesclin, il n'y a plus, au château, que dix-huit Anglais<sup>10</sup>, et la forteresse est prise d'assaut, le lendemain, avec le concours des habitants<sup>11</sup>.

On a parlé de «dégâts très importants» subis par le château lors du siège de 1372, ce qui aurait justifié les travaux entrepris par le duc<sup>12</sup>. Mais cette hypothèse n'est appuyée sur aucun document, la résistance des derniers défenseurs anglais ne paraît pas avoir été bien grande, les travaux n'ont commencé que dix ans plus tard, et entre temps le château a été, semble-t-il, la résidence habituelle de Jean de Berry lors de ses séjours à Poitiers. Dans le registre qu'il tint de 1374 à 1377 Barthélemi de Nocés, officier du duc, parle simplement de *l'hôtel* ducal à Poitiers, de la chapelle ducale. Mais il identifie l'hôtel au château lorsqu'il dit avoir remis en mars 1375 vingt-quatre tasses dorées et émaillées au duc *au paveillon de la tour de son hostel de Poitiers*, ce qui ne peut s'appliquer qu'à la tour du château sise du côté de la ville<sup>13</sup>. Le duc est expressément dit présent au château en avril 1377<sup>14</sup>, et la quasi-totalité des mentions ultérieures renvoient au château.

Le 8 novembre 1382 Etienne Gervais, chanoine de Sainte-Radegonde, fut désigné par le prince comme *payeur* des travaux qui allaient être entrepris au château<sup>15</sup>, et qui se poursuivirent jusqu'à la fin du siècle<sup>16</sup>. Maître Gui de Dampmartin, architecte et sculpteur, passé du

6) Paris, Bibliothèque nationale, P.O. 1349, Goillons, 4; F. LEHOX, *Jean de France...*, I, p. 63, note.

7) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen âge. Une capitale régionale*, Poitiers 1978, p. 159, n. 98 (*Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., XIV).

8) Archives communales de Poitiers, E 10, 14 août 1355.

9) LEHOX, *Jean de France...*, I, p. 63, note.

10) Jean CABARET D'ORVILLE, *La chronique du bon duc Loys de Bourbon*, éd. A.-M. CHAZAUD, Paris 1876, p. 89-90 (*Société de l'Histoire de France*).

11) CUVELIER, *Chronique de Bertrand Du Guesclin*, éd. E. CHARRIERE, Paris 1839, II, p. 260-261 (*Collection des documents inédits sur l'histoire de France*).

12) F. LEHOX, *Jean de France...*, II, p. 71.

13) Emmanuel TEILHARD DE CHARDIN, *Registre de Barthélemi de Nocés, officier du duc de Berri (1374-1377)*, dans: Bibliothèque de l'École des Chartes, t. 52, 1891, p. 220-258, et 517-572, et en particulier p. 528.

14) *Cartulaire de l'évêché de Poitiers ou Grand-Gauthier*, éd. L. REDET, Poitiers, 1881, n° 127, p. 190 (*Archives historiques du Poitou X*).

15) Paris, Bibliothèque nationale, ms. fr. 20686, fol. 13.

16) Paris, Archives nationales, KK 256 et 257 pour les travaux menés jusqu'en 1387.

service du roi à celui du duc entre 1367 et 1372, eut, depuis cette date, la responsabilité des travaux ordonnés par le duc comme «maître général des oeuvres», emploi qu'il gardera jusqu'à sa mort survenue vers 1398<sup>17</sup>. Il eut pour lieutenant à Poitiers Jean Guérart, qui terminera sa carrière comme maître général à la fin du principat<sup>18</sup>. Situé dans la pointe du confluent Boivre-Clain, le château avait la forme d'un triangle. Le corps principal se trouvait à l'ouest, du côté de la Boivre. Là seront établis, à l'étage, à partir de la tour située du côté de la porte Saint-Ladre, les aisances, la chambre de retrait et la chambre à parer du duc, puis la grande salle, et enfin l'oratoire voûté de croisées d'ogives et la chapelle avec clocher couvert d'ardoise qui jouxtera la tour du Clain ou des champs et son escalier à vis. Le corps de bâtiment parallèle au Clain semble avoir été particulièrement austère, si l'on en juge par la reproduction qui en est donnée dans les «Très riches heures du duc de Berry». Un pont de bois franchissait le Clain et dirigeait notamment vers la forêt de Moulière et ses chasses. La troisième tour était celle de l'entrée principale vers la ville. Cet accès se faisait par deux ponts dormants et un pavillon était installé au-dessus de l'entrée. Dans le corps principal de logis, à l'ouest, se développait un «galetas» complètement aménagé, avec petit oratoire près de la chapelle, et une douve protégeait le château de ce côté où se trouvaient aussi, semble-t-il, les jardins. Des galeries permettaient la circulation intérieure. Au rez-de-chaussée étaient les «chambres basses», et la cuisine était située hors de la construction proprement dite. De larges fenêtres «croisées» furent partout ouvertes dans le corps principal de logis, à l'étage et dans le «galetas», et les tours furent entièrement remaniées puisqu'on les mit «du rond au carré», et que l'on remplaça les vieux escaliers à vis. Des aisances furent installées auprès des principaux appartements, une porte fut ouverte pour sortir sur les jardins, et on égalisa puis sabla la cour intérieure. Partout dans les chambres et salles on plaça des carreaux peints aux armes et devises du duc, et spécialement des grands carreaux doubles dans la chambre à parer du prince; des nattes de paille furent placées dans toutes les pièces. Sur le Clain furent installées des galeries, qui joignaient la tour attenante à la chapelle, et pendant au moins cinq mois des équipes de charpentiers, placées sous la direction d'Adam de Villette et d'Arnaud Hathenon ou Anethon, travaillèrent à la construction d'un bateau de plaisance, dont le «maisonnage» comprendra huit châssis, c'est-à-dire vraisemblablement quatre fenêtres de chaque côté; un «imagier» y sculptera quatre angelots et une tête de cerf. Si on ajoute qu'un petit esquif fut établi sur les fossés pour les cygnes, et qu'on plaça une cage aux oiseaux dans le pavillon d'entrée, on voit que le caractère de place forte du vieux château se trouva totalement transformé<sup>19</sup>. On ne peut dire que le duc de Berry ait reconstruit le château, car il en a respecté la structure de base, mais

17) CHAMPEAUX ET GAUCHERY, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince*, Paris 1894, p. 49.

18) R. FAVREAU, *Les maîtres des oeuvres du roi en Poitou au XV<sup>e</sup> siècle*, dans: *Mélanges offerts à René Crozet, Poitiers, 1966*, p. 1361.

19) Ces renseignements sont fournis par les comptes de travaux conservés aux Archives nationales à Paris, sous les cotes KK 256 et 257. L'article de l'abbé H.-G. GIBAULT, *Le château de Poitiers ou de Clain-et-Boivre*, dans: *Revue anglo-française, Poitiers, I, 1833*, est totalement dépassé. On peut se reporter à l'étude

il y a fait apporter des changements d'une telle ampleur qu'il s'agit vraiment d'un bâtiment nouveau, la résidence d'un prince et de son hôtel dans les temps qui préludent à la Renaissance.

Les travaux d'embellissement se poursuivirent après les grands chantiers de transformation de l'édifice puisque des peintres travaillent encore au château en 1398<sup>20</sup>. Le paradoxe est que le duc de Berry a beaucoup moins résidé en son château de Poitiers après ses transformations qu'avant. Mais chaque fois qu'il est venu à Poitiers il s'est installé au château, et nous voyons que sa résidence ainsi fastueusement aménagée lui permit d'accueillir les plus solennelles ambassades, comme en 1410 lorsque le roi, pressé par le duc de Bourgogne, décida d'inviter son oncle à la paix: le duc y reçut avec honneur les ambassadeurs du roi, Gontier Col, secrétaire du roi, l'évêque d'Auxerre, le comte de la Marche, le grand prieur de Rhodes Guillaume de Tignonville, le 17 août, et leur donna audience le lendemain, en présence des comtes d'Alençon, de Clermont, d'Armagnac, d'Eu et de Braine, des archevêques de Rouen et de Bourges, des évêques de Maillezaïs, de Luçon, de Poitiers, de Chartres, des abbés de Saint-Maixent et de Saint-Guilain (Saint-Guilhem?), du seigneur de Parthenay, du seigneur de Belleville, du sénéchal de Poitou et de deux douzaines d'autres notables seigneurs<sup>21</sup>.

### *Le palais*

Les travaux du palais comtal suivirent de près le début des travaux du château. En novembre 1384 Colas le Parcheminier livrait à Jean Guérart une grande peau de parchemin *pour peindre la devise des ewores que monseigneur a ordonné faire* en la tour de Maubergeon<sup>22</sup>. Sans doute pourtant le chantier était-il déjà ouvert, car, à la même date, treize manoeuvres étaient employés à porter le bois d'oeuvre des charpentiers du palais au couvent des frères mineurs, et, à l'annonce de la venue du duc pour la fête de Noël, maçons et tailleurs de pierre se hâtaient de tendre des toiles cirées aux chassis des fenêtres, les enduiseurs et couvreurs d'enduire et de couvrir les derniers défauts existant aux chambres du palais<sup>23</sup>. Des appartements privés existaient, en effet, au palais, chambre de la fille du duc, Bonne, chambres, bouteillerie et garde-ropes près de la chapelle Saint-Vivien, bien qu'aucun texte ne fasse expressément état d'une installation du prince au palais, pendant les quelque quarante ans de son principat<sup>24</sup>. Si les premiers travaux ont probablement porté sur ces appartements privés, la

de LÉON BABINET, dans *Paysages et monuments du Poitou*, Paris, t. I (Poitiers), s. d., p. 136-139. Voir aussi R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 213-215.

20) Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France, éd. P. GUERIN, Poitiers 1893, n° 841, p. 299-300 (Archives historiques du Poitou XXIV).

21) Chronique du religieux de Saint-Denys contenant le règne de Charles VI de 1380 à 1422, éd. L. BELLAGUET, Paris, IV, 1842, p. 342-351 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. 1<sup>re</sup> série. Histoire politique).

22) Archives nationales, KK 256, fol. 28.

23) Ibid., fol. 21, 22, 34<sup>v</sup>°.

24) R. FAVREAU, *Le palais de Poitiers au Moyen âge. Etude historique*, Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4<sup>e</sup> s., XI, 1971, p. 50.

phase suivante du chantier a concerné la tour Maubergeon et nous est bien connue par les registres de comptes conservés. Le projet de Jean Guérart fut soumis au duc à sa venue à Poitiers: des charpentiers assemblèrent de grands ais de noyer pour tracer l'ordonnance de la maçonnerie et de la charpenterie de la tour, c'est-à-dire, semble-t-il, faire une maquette. Dès le début de janvier 1385 deux tailleurs de pierre, Jean de Huy et Hennequin le Flamand, travaillèrent à fabriquer les »moules« de la tour. Les fouilles du Père Camille de La Croix ont montré que la tour fut modifiée jusqu'en son tracé même, qui diffèrera profondément de celui du donjon féodal<sup>25</sup>. »C'est une enveloppe de pierre neuve qui est ajoutée à la vieille tour rectangulaire dont quatre tours circulaires construites à neuf doivent occuper les angles« a écrit l'architecte chargé de sa restauration au début de ce siècle<sup>26</sup>. De fait, après la confection des »moules« en février 1385 avec des panneaux de bois d'Irlande, de nombreuses mentions, à partir de mai, concernent les fondements de la tour Maubergeon et les »libbes« ou pierres de large assise qui y furent employées<sup>27</sup>, sans que l'on refit les bases mêmes du XI<sup>e</sup> siècle. On amena, pendant des mois, des pierres de Chardonchamp, de Lourdines, de Breuil-l'Abbesse, de Lavoux, aux portes de Poitiers, et même de la Cueille Mirebalaise et des »Dubbes«, les côteaux ouest et est de la ville, ainsi que du bois de Montreuil-Bonnin et de Coulombiers, en la place des Cordeliers ou dans le cimetière des frères, ou encore devant les frères Jacobins ou en leur cimetière. De gracieuses fenêtres s'ouvrirent au rez-de-chaussée et à l'étage, de minces colonnettes ornèrent les anciennes tours polygonales transformées en tours rondes, et une suite d'élégantes statues avec consoles et dais achevèrent d'enlever à la massive construction féodale tout aspect de forteresse pour lui donner l'éclat d'un brillant hôtel princier. Une des dernières mentions des comptes de l'hôtel, rapportant des quittances de 1385 à 1389, semble bien se reporter à ces statues installées entre les fenêtres du premier étage: le carrier Guillaume Lavarde est payé de ses frais d'avoir mené en l'atelier des tailleurs de pierre au cimetière des Cordeliers des pierres de Breuil-l'Abbesse et de Lavoux pour faire les »tabernacles« et les »ymages« destinés à la tour Maubergeon<sup>28</sup>. Ces statues, au nombre de dix-neuf, ont dû être faites assez précisément vers cette date, mais après le second mariage de Jean de Berry (1389), car deux culs-delampe portent encore les armes du duc et de Jeanne de Boulogne. Scévole et Louis de Sainte-Marthe, Robert du Dorat, Rat, Jean Besly au XVII<sup>e</sup> s., Thibaudeau, La Fontenelle de Vaudoré au XIX<sup>e</sup> s., ont affirmé que ces statues représentaient les figures des »sept vicomtes de Poitou«<sup>29</sup>. En fait on ne peut citer que six vicomtes, ceux de Thouars,

25) C. DE LA CROIX, Les origines des anciens monuments de Poitiers et celles du square de son palais de justice et de son donjon, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2<sup>e</sup> s., XXIX, 1905, p. 70-78.

26) L. MAGNE, Le palais de justice de Poitiers. Etude sur l'art français au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle, Paris 1904, p. 73.

27) Par exemple, en juin 1385, apport de 54 charretées de pierre appelées libbes pour maçonner et emplir les fondements de la tour Maubergeon (Archives nationales, KK 257, fol. 27).

28) Archives nationales, KK 257, fol. 84v<sup>o</sup>.

29) PILOTELLE, Notice sur les statues du donjon de Maubergeon (Palais de justice de Poitiers), Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1<sup>e</sup> s., IX, 1860, p. 375-382, MAGNE, op. cit., p. 102-103. On y ajoutera: Bibliothèque municipale de Poitiers, Dom Fonteneau, XXIX, p. 59.

Aulnay-Melle, Châtelleraut, Brosse, Bridiers, Rochechouart, ce qui a conduit les auteurs suivants à émettre plusieurs autres hypothèses sur ces statues<sup>30</sup>. Mais une plaidoirie au parlement de Paris en 1443 confirme la première opinion, en faisant allusion à *«la tour Maubergeon, bien ancienne, dont sont tenuz sept vicontés, et du temps du feu duc de Berry, lors comte de Poitou, fist édifier ladite tour, et à l'entour fist ériger les statuez en pierre desdictes sept vicontés et d'autres grans seigneuries tenues de ladite tour en foy et en homage»*<sup>31</sup>). Il y a là un ensemble de sculptures qui mériterait d'être pris davantage en compte dans l'étude de la sculpture française de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour laquelle les oeuvres ne sont pas nombreuses<sup>31a</sup>).

Dans le même temps on réaménagea intérieurement la tour, on utilisa les grandes pierres de Chardonchamp pour un des deux escaliers à vis qui la desservait, on ouvrit une porte pour donner accès la *seconde voûte de la tour*, on installa en la *chambre de retrait de monseigneur*, qui était attenante à la tour, un grand chateau pour la cheminée<sup>32</sup>). Les travaux décrits dans les comptes de 1384–1387 ne mirent pas fin au chantier. En mars 1388 Jean de Berry ordonnait l'achat d'une maison afin d'y entreposer les matériaux nécessaires pour les travaux qu'il avait l'intention de faire faire en la *salle* et en la tour Maubergeon<sup>33</sup>). La transformation de la grande salle du palais comtal porta sur le mur méridional qui fut abattu et remplacé pour un grand mur pignon largement éclairé de hautes verrières et encadré de deux fines tourelles d'escalier. A l'intérieur de la salle les trois cheminées monumentales établies à la base de ce mur furent surmontées des statues du roi Charles VI, de la reine Isabeau de Bavière, de Jean de Berry et de sa seconde épouse, Jeanne de Boulogne, représentée comme une adolescente, c'est-à-dire peu après son mariage avec le duc. Le vieux palais comtal était, lui aussi, mis au goût du jour, mais là il s'agissait surtout pour le duc d'assurer à l'administration de son comté de Poitou un siège digne d'une des principales villes de son apanage.

### Le «gros horloge»

Les travaux du château n'étaient pas terminés, ceux du palais venaient de commencer, que Jean de Berry ordonnait l'ouverture d'un troisième chantier, destiné cette fois à l'illustration de la ville, la construction d'un puissant beffroi pour installer une horloge. Il s'agissait là d'une nouveauté, car ce ne fut qu'en 1370 que Charles V fit établir une grosse horloge dans la tour de son palais de Paris, tandis qu'une deuxième horloge était placée à la façade de la cathédrale de

30) Ces hypothèses sont présentées par Mme Y. LABANDE-MAILFERT, *Le palais de justice de Poitiers*, Congrès archéologique Poitiers, 1951, p. 32–34.

31) Archives nationales, X<sup>1A</sup> 4798, fol. 279v<sup>o</sup>. J'ai rapporté ce texte dans les *Mélanges René Crozet* en 1966.

31a) Voir l'étude de Jean-Réné GABORIT sur Les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon de Louvre. Une nouvelle hypothèse, dans: *Revue du Louvre et des Musées de France*, octobre 1981, n<sup>o</sup> 4, p. 237–245.

32) Archives nationales, KK 257, passim...

33) Id., J 182, n<sup>o</sup> 108–111; R. FAVREAU, *Le palais de Poitiers...*, p. 51, n. 67.

Bourges en 1371–1372, et une troisième au château de Mehun par Jean de Berry en 1374–1378<sup>34</sup>), une quatrième en la tour Saint-Etienne à Sens en 1377, une cinquième sur un des contreforts de la cathédrale d'Angers en 1384<sup>35</sup>). L'horloge de Poitiers serait la sixième installée en France, la première placée dans un beffroi spécialement édifié à cet effet.

Jean de Berry s'était intéressé très tôt aux horloges. Outre celles qu'il fit installer à Bourges et à Mehun, il avait une petite horloge de chambre, qu'il faisait transporter avec lui, soit à Poitiers, soit en Berry, et qui était gouvernée par son garde de l'horloge, Anselin<sup>36</sup>). Ce fut lui qui ordonna la construction d'une horloge à Poitiers<sup>37</sup>), et qui dès le départ donna à la commune, chargée de la maîtrise d'oeuvre, 1000 livres pour l'établissement du beffroi qui porterait l'horloge et ses cloches.

Au cours de l'été 1385 un bourgeois, Pierre Boucher, fut commis au paiement des travaux, et l'on commença à faire venir du parc de Montreuil-Bonnin et du bois de Coulombiers le bois nécessaire pour le beffroi: dans ce premier temps cinquante-cinq charrettes à quatre boeufs, quatre-vingt-neuf charrettes à deux boeufs, un chariot que tireront jusqu' à douze et même seize boeufs, deux charrettes à chevaux. Les travaux vont durer trois ans. Le beffroi fut construit en face de l'église Notre-Dame-la-Grande, et fut contigu à l'aumônerie de Notre-Dame qui se situait entre la place, la rue de la Regratterie, l'impasse de la Petite Roue. Il comprit trois parties, tour de maçonnerie, cage en charpente, lanterne. Le corps de maçonnerie, établi sur une base de 11 mètres sur 7 mètres 80, avait une hauteur de 14 mètres 77; le rez-de-chaussée était fermé du côté de l'aumônerie, ouvert des trois autres côtés par des arcades, tandis que le premier étage ne comprenait qu'une grande pièce voûtée qui servira de chapelle à l'aumônerie. La charpente s'élevait en ligne droite, puis en faible pente, de plus de 18 mètres. La lanterne ajoutait encore 5 mètres 18 et au sommet du clocher on se trouvait à 41 mètres 57 du sol, ce qui signifie que le «gros horloge» dépassa même la palais édifié sur une butte artificielle et devint le point culminant de la cité. Si l'on rappelle que le pignon de la façade occidentale de Notre-Dame-la-Grande est à 18 m 60 du sol et que la hauteur de la plus élevée des tours de la cathédrale est de 34 mètres<sup>38</sup>), on saisira mieux combien ce nouvel édifice marquera la physionomie de la ville, et combien il a sans doute représenté une masse trop écrasante face à Notre-Dame-la-Grande.

Le chantier fut établi sur la place, dans la maison proche d'un bourgeois où travaillèrent plombiers et couvreurs<sup>39</sup>), dans une maison du chantre de Notre-Dame, où furent construits

34) Archives nationales, KK 252: fol. 23, en 1374 on fait trois fenêtres *au reloge de Mehun*; fol. 177, en 1378 on appaieille l'horloge de Mehun.

35) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 217 et n. 499.

36) Archives nationales, KK 252, fol. 62v<sup>o</sup>, 63v<sup>o</sup>.

37) Dans les archives municipales de Poitiers plus de deux cents pièces comptables concernent ce chantier (J 189–399).

38) PILOTELLE, *Le gros horloge de Poitiers*, Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 1<sup>e</sup> s., IV, 1845, p. 221–238. La hauteur du pignon de Notre-Dame-la-Grande m'a été aimablement indiquée par le service des Monuments historiques. Archives communales de Poitiers, J 189.

39) Archives communales de Poitiers, J 355.



les moules des cloches<sup>40</sup>), au cimetière de Notre-Dame-la-Grande, où en établit la fosse dans laquelle furent fondues la grosse cloche et les deux petites cloches<sup>41</sup>), dans les cimetières proches de Saint-Didier et de Saint-Cybard où furent entreposés des matériaux<sup>42</sup>). On trouva sur place pierre et bois de charpente, et la fourniture d'ardoises ne causa pas de difficultés, mais la réunion du métal nécessaire à la fonte des cloches s'avéra une entreprise difficile. Il fallut mettre à contribution les églises de Fontaine-le-Comte, de Béruges, de Saint-Léger-la-Pallu, de Saint-Romain de Châtelleraut, de l'abbaye de Saint-Cyprien – on y prit même deux cloches –, et acheter des milliers de livres de plomb à des marchands de Poitiers, de Châtelleraut, de Niort, de la Rochelle, du Périgord<sup>43</sup>), et le saintier dut cependant *«longuement chômer»* parce que le métal n'était pas prêt lorsqu'il eut fini ses moules<sup>44</sup>). Le chantier connu d'ailleurs d'autres déboires. Les cloches furent fondues en avril 1387 et installées dans le beffroi, mais en 1396 le timbre de la grosse horloge se brisa parce que les marteaux de la sonnerie se trouvaient trop pesants. Il fallut briser la cloche, la refondre, en deux temps puisque le premier essai échoua, la remonter à l'automne 1397<sup>45</sup>).

Chargée de la maîtrise d'oeuvre la commune dut lever pour le chantier une taille particulière de 850 livres<sup>46</sup>), et fut autorisée par le sénéchal de Poitou à prélever pour ces travaux une partie des deniers du barrage, bien que ceux-ci fussent affectés aux réparations des fortifications<sup>47</sup>). Elle dut aussi, sur ordre du duc et sur le même chapitre des fortifications, assurer le salaire du gouverneur de l'horloge<sup>48</sup>). Mais le duc a activement soutenu le chantier: après le premier versement de 1000 l., il a encore donné 500 francs d'or en mars 1386<sup>49</sup>), 1000 francs sur les aides par lui obtenues de ses Etats pour une expédition en Castille, en août 1386<sup>50</sup>), 600 l. sur une imposition levée pour la délivrance de Taillebourg et de Jarnac, en décembre 1387<sup>51</sup>), et lorsqu'il fallut refondre la grosse cloche, il versa encore, sur les aides, 250 francs d'or en avril 1397 et 200 francs d'or en octobre 1398<sup>52</sup>). Il fit venir à Poitiers les ouvriers spécialisés nécessaires, intervint pour accélérer les travaux, obtenir de plusieurs églises les cloches indispensables pour réunir le métal requis, et on le vit même insister lorsque le chantier n'avancait pas aussi vite qu'il l'aurait voulu. Sans son intervention il est évident que la

40) Ibid., J 361–362.

41) Ibid., J 276 et 278.

42) Ibid., J 336.

43) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 219.

44) Archives communales de Poitiers, J 243.

45) Ibid., J 223, 367, 370, 376, 385, 388 et 141.

46) Ibid., J 191; REDET, *Extraits des comptes de dépenses de la ville de Poitiers aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, VII, 1840, p. 416–417.

47) Archives communales de Poitiers, J 250.

48) Ibid., J 293.

49) Ibid., J 190.

50) Ibid., J 195, 196, 197, 220, 292.

51) Ibid., J 292.

52) Ibid., J 372, 383, 384 et 175.

ville aurait attendu un certain nombre d'années avant d'avoir une horloge, et il apparaît donc légitime de comprendre la construction de ce « gros horloge » parmi les chantiers du duc à Poitiers.

*Transformation de la ville et brassage d'expériences*

L'action de Jean de Berry s'est affirmée déterminante dans la transformation de la ville au cours des quarante-quatre ans de son principat. Cette action s'est développée de façon privilégiée pendant la première moitié de son principat, et plus particulièrement encore dans les années 80 du XIV<sup>e</sup> s. Il avait d'abord fait travailler en Berry et en Auvergne, palais de Riom et de Bourges, château de Mehun. Les équipes se sont ensuite, manifestement, transportées en Poitou, à Poitiers et à Lusignan. On ne peut pas dire que ce changement ait été fonction d'une accalmie des opérations militaires, car le danger ennemi ne s'éloignera de Poitiers qu'après la campagne du duc de Bourbon sur la Charente en 1385, et la signature des trêves franco-anglaises. On voit même le maître général des oeuvres du duc, Gui de Dampmartin, et le maire de Poitiers faire exempter des ouvriers travaillant au château de participer à la campagne de 1385 pour laquelle le duc Louis de Bourbon avait réquisitionné carriers et maçons de la province<sup>53</sup>). Jean de Berry a voulu avoir à Poitiers une résidence digne de son état et capable d'accueillir les services d'un hôtel qui compteront jusqu'à deux cent quatre-vingts personnes sans compter les gens d'armes<sup>54</sup>). Il a tenu à renouveler profondément la physionomie du palais, symbole de son autorité sur le comté de Poitou. Enfin, dans son goût pour les nouveautés, il a donné à la ville, avec la construction du « gros horloge », un point de ralliement qui s'imposera à tous par sa masse un peu lourde.

La ville a connu alors, dans ce grand mouvement de « bâtisse », maints autres travaux, et d'abord à ses remparts qui constituaient sa plus sûre protection. Le duc a ici régulièrement soutenu l'action du corps de ville, l'autorisant à lever barrage<sup>55</sup>), appetissement du dixième du vin vendu à détail en la ville et châtellenie<sup>56</sup>), aides sur la ville et châtellenie<sup>57</sup>), lui accordant

53) Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, éd. P. GUERIN, t. V, Poitiers 1891, n° 692, p. 278-279 (Archives historiques du Poitou XXI).

54) F. LEHOUX, Jean de France, duc de Berri..., II, p. 391.

55) Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers, tome II: de 1328 à 1380, éd. E. AUDOUIN, Poitiers 1928, n° 461, p. 259-262, 7 novembre 1373 (Archives historiques du Poitou XLIV). Archives communales de Poitiers, H 17, 4 mars 1407.

56) Ibid., G 1 et 5, 1396 et 1398; registre K 4, 1411-1412.

57) Ibid., H 12, 24 février 1396; autres octrois de 1390, 1408 et 1414, connus seulement par des analyses (Inventaire des archives de la ville de Poitiers par REDET, Poitiers 1882, n° 1961, p. 312; n° 1967, p. 313; n° 1975, p. 314, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2<sup>e</sup> s., V).

dons en argent<sup>58</sup>) ou en bois<sup>59</sup>), ce qui fut d'autant plus utile que les lourds charrois exigés par les grands chantiers dégradèrent fortement ponts-levis et ponts dormants<sup>60</sup>). Des travaux importants furent exécutés au pont Joubert en 1388–1389<sup>61</sup>), et en 1399 le duc prescrivit à la commune de supprimer les dos d'âne, *du tout inutiles et ... préjudiciables aux bourgeois*, qui se trouvaient aux ponts Joubert et de Rochereuil<sup>62</sup>). Les plus importantes rues de la ville furent pavées<sup>63</sup>), l'aumônerie de l'échevinage fut reconstruite<sup>64</sup>), et la fin des travaux de la cathédrale fut marquée par une solennelle cérémonie de dédicace le 17 octobre 1379.

Ces grands travaux ont mobilisé la main d'oeuvre locale, mais ils ont aussi conduit à Poitiers de nombreux maîtres particulièrement experts en leur métier, et ont donc permis un important brassage d'expériences dans le domaine de la bâtisse et de contacts humains de toutes sortes. Le responsable général des travaux du duc dans la première moitié du principat qui est aussi celle des grands chantiers, est le sculpteur Gui de Dampmartin, un Parisien qui travailla au grand escalier du château du Louvre, construit par Charles V, avant de passer au service de Jean de Berry. Il a surveillé les travaux des palais de Bourges et de Riom, des châteaux de Mehun, de Nonette et de Concessault, puis en Poitou ceux du château, du palais et du gros horloge à Poitiers, ainsi que du château de Lusignan. A sa mort en 1398 il sera remplacé par son frère Drouet, entré au service du duc en 1377, mais qui travailla aussi pour le duc de Bourgogne à partir de 1384. Gui a logé à Poitiers, dans une maison achetée pour lui par Jean de Berry en 1387–1388 devant le palais, et il est cité à maintes reprises dans les travaux exécutés à Poitiers. Drouet a aussi travaillé personnellement à Poitiers<sup>65</sup>). Le lieutenant du maître des oeuvres à Poitiers, maître Jean Guérart, mérite une mention toute particulière. Valet de chambre du duc, il a travaillé comme maître maçon au palais de Bourges en 1381<sup>66</sup>), et il fut chargé en 1382 de se rendre à Valence en Espagne et d'en ramener trois »Sarrazins« ouvriers de carreaux<sup>67</sup>). En 1384 on lui confia la tâche de *pourtraire la devise des ewvres* à faire à la tour Maubergeon<sup>68</sup>), et en 1387 la commune lui versa une gratification de 10 livres, car, *sage et*

58) Archives communales de Poitiers, K 3, 500 l., en 1390; H 9, 500 l. en 1392; H 10, 500 francs en 1393; J 81, 500 francs en 1396; K 4, 400 écus en 1411.

59) *Ibid.*, H 15, don de quatre arpents dans la forêt de Moulière en 1407; Inventaire des archives de la ville..., éd. REDET, n° 1972, p. 314, don de deux arpents de bois en la forêt de Gâtine en 1413.

60) Archives communales de Poitiers, J 4.

61) Bibliothèque municipale, Poitiers, ms. 388, et Dom Fonteneau, t. XXXIII, p. 21, à l'année 1388.

62) Archives communales de Poitiers, J 167 et 168.

63) B. LEDAIN, Les maires de Poitiers, Poitiers 1898, p. 306 (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2<sup>e</sup> s., XX, année 1897); Archives communales de Poitiers, J 486.

64) Bibl. mun. Poitiers, ms. 388, année 1389, et Archives communales de Poitiers, K 1, fol. 1, année 1389–1390.

65) A. DE CHAMPEAUX et P. GAUCHERY, Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince, Paris 1894, p. 73–84 et 200–201.

66) Paul CRAVAYAT, Fragments d'un compte de l'oeuvre du palais de Bourges (1381–1382), Mémoires de l'Union des sociétés savantes de Bourges, IV, 1953–54, p. 9.

67) LEHOUX, op. cit., II, p. 122.

68) Archives nationales, KK 256, fol. 28.

*expert*, il avait grandement aidé la ville à propos de travaux de fortification faits en l'eau et hors de l'eau et à l'occasion du chantier du gros horloge<sup>69</sup>). Il a suivi l'avancement des travaux du duc à Poitiers et à Lusignan<sup>70</sup>), et il obtint en 1408 l'office de maître de la maçonnerie de Paris, mais s'y trouva en sévère compétition avec un autre candidat qui, au cours du procès en parlement, l'accusa d'avoir fait dépenser beaucoup d'argent en pure perte pour des travaux destinés au dernier dauphin<sup>71</sup>). On le retrouve en 1409 maître des oeuvres du comte de Poitou<sup>72</sup>), et il sera envoyé en 1413 par Jean de Berry en ambassade en Angleterre avec l'archevêque de Bourges<sup>73</sup>). En 1415 le maître des oeuvres de charpenterie du clocher de l'église de Troyes le consulta, et il fit un devis à son intention après lui avoir montré les dessins de plusieurs édifices du même genre<sup>74</sup>). Il avait alors succédé à Drouet de Dampmartin, décédé, comme maître général des oeuvres du duc, singulière promotion pour ce maître qui travailla longtemps à Poitiers, mais n'en était sans doute pas originaire, pas plus que son compagnon, maître Robert Foucher, expert en charpenterie, qui après avoir fait son apprentissage au château du Louvre sous Raymond du Temple, surveilla les chantiers ducaux de Poitiers dans la décennie 1380 avant de revenir au service du roi<sup>75</sup>).

Les moules des sculptures de la tour Maubergeon ont été exécutés en 1385 par Jean de Huy et Hennequin de Bruges dit le Flamand<sup>76</sup>). Le premier avait travaillé, comme maçon, pour la taille des pierres du collège de Beauvais à Paris en 1375, puis s'était trouvé employé au palais de Bourges en 1381-1382<sup>77</sup>); il retournera ensuite à Bourges où il mourra en 1392. Il évoquait la Wallonie, son camarade était de la Flandre, et il se peut que cet *imagier* se soit fixé à Poitiers, car on trouvera en la ville un imagier Hennequin de la Porte en 1427, 1428, 1441<sup>78</sup>). Des »Flandres« venaient encore Jacquemart de Hesdin et Jean de Hollande. Jacquemart est le plus connu des peintres enlumineurs du duc de Berry, et on le rencontre au château de Poitiers en 1398 avec son beau-frère et son valet, dans une histoire de vol de couleurs et de patrons au

69) Archives communales de Poitiers, J 263.

70) Ibid., J 134; Bibliothèque nationale, fr. 20 686, fol. 42.

71) CHAMPEAUX et GAUCHERY, op. cit., p. 86-88 et 201.

72) Archives départementales de la Vienne, G 111.

73) Archives nationales, KK 250, fol. 27.

74) CHAMPEAUX et GAUCHERY, op. cit., p. 88.

75) Ibid., p. 88; Archives communales Poitiers, J 283, examen des travaux de charpenterie de l'horloge.

76) CHAMPEAUX et GAUCHERY, op. cit., p. 12, 112-113; Archives nationales, KK 256, fol. 50.

77) Paul CRAVAYAT, Fragments d'un compte de l'oeuvre du palais de Bourges, p. 9.

78) Archives communales de Poitiers, J 753 et 754 et Registre délibérations n° 2, fol. 45; Archives départementales de la Vienne, G 500 et 1129. Cet Hennequin ne pourrait être le même, mais était peut-être parent du premier.

79a) Voir notamment Millard MEISS, French Painting in the Time of Jean de Berry: The Late XIV Century and the Patronage of the Duke, Londres et New York, 1967, 2 vol.

détriment du peintre Jean de Hollande<sup>79</sup>). Ce dernier épousa à Poitiers Isabeau Boilesve, et se fixa en la paroisse Saint-Jean de Montierneuf<sup>80</sup>).

Les carreaux émaillés du château et du palais furent l'oeuvre du »sarrasin« d'Espagne Jean de Valence, qui fut installé en l'hôtel de Vivonne, en face de l'abbaye Sainte-Croix. Il résida à Poitiers au moins de novembre 1384 à février 1387, époque à laquelle se terminent les registres de comptes conservés. La découverte de fragments des carreaux émaillés qu'il réalisa pour le palais a conduit à reculer de plus d'un siècle le premier emploi connu jusque là en France de l'émail stannifère et du décor mordoré selon la technique des carreaux persans et arabes<sup>81</sup>). La peinture des carreaux fut l'oeuvre de maître Richard, assisté de son fils Jean. Il avait travaillé au château de Mehun, mais il semble s'être fixé à Poitiers après y avoir été employé au château, à la tour Maubergeon, à l'horloge, car on l'y voit encore en 1409<sup>82</sup>). Les travaux de plomberie furent confiés par Gui de Dampmartin à un autre maître Richard, que plusieurs pièces comptables appellent Richard Dee. Il vint de Mehun, avec Jenin Boursin et autres ouvriers plombiers appelés de Bourges pour les chantiers du château et du palais de Poitiers et du château de Lusignan<sup>83</sup>). Il fut aussi employé, avec son frère Regnaud, au beffroi de l'horloge<sup>84</sup>), tout comme son compagnon Jenin Boursin<sup>85</sup>), qui travaillera plus tard pour le duc Louis d'Orléans et deviendra finalement plombier du roi<sup>86</sup>).

Pour l'horloge Jean de Berry fit appel à maître Pierre Merlin, »horlogeur« du roi et le sien, qui vint de Paris à cet effet et fut assisté de Perrin Dolohain ou d'Orlain, peut-être à mettre en relation avec le peintre du duc Jean d'Orléans. Merlin a travaillé aux horloges de Sens et d'Angers, et il assura le »gouvernement« de l'horloge de Poitiers au moins de 1388 à 1399<sup>87</sup>). Vint encore de Paris, pour fondre les cloches de l'horloge, le saintier maître Jean Hosmont ou Osmont, en juillet 1386<sup>88</sup>). Quand il fallut refondre la grosse cloche dix ans plus tard, on fit appel à un autre maître extérieur, Guillaume de Roucy, que l'inscription gravée sur la cloche disait habitant de la *villa Cantuantis*<sup>89</sup>). A travaillé aussi au gros horloge le hucher Guillaume

79) Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, VI, éd. P. GUERIN, Poitiers 1893, p. 299 (Archives historiques du Poitou XXIV).

80) Archives communales de Poitiers, K 4, fol. 16; Archives départementales de la Vienne, E 1/35, minutes Fauconnier.

81) FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 221.

82) CHAMPEAUX et GAUCHERY, op. cit., p. 114; Archives nationales KK 257, fol. 44; Archives communales de Poitiers, K 1, fol. 51, J 300; Archives départementales de la Vienne, 1 H 2, liasse 20.

83) CHAMPEAUX et GAUCHERY, op. cit., p. 13 et 91.

84) Archives communales de Poitiers, J 237, 294, 295, 324, 327, 328, 338, 339; K 3, fol. 2v° et 3.

85) Ibid., J 326.

86) CHAMPEAUX et GAUCHERY, op. cit., p. 91.

87) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 221.

88) Archives communales de Poitiers, J 242-243; voir aussi J 217, 232, 210, 361.

89) Ibid., J 141, 370, 372, 385. La Fontenelle de Vaudoré. Le timbre de la grosse horloge de Poitiers fondu par un Anglais à la fin du XIV<sup>e</sup> s., *Revue anglo-française*, III, 1835, p. 460, parle de *Guillelmus de Roussi, habitator villae de Cantorberi*; l'abbé Barraud, Notice sur les cloches; *Bulletin monumental*, X, 1844,

Sirasse, qui habitait à Paris au cimetière Saint-Jean<sup>90</sup>), et qui se trouvait déjà à Poitiers pour des travaux à la tour Maubergeon; il regagnera ensuite Paris, où il renouvellera, en 1412, le mobilier de l'appartement de Jean de Berry<sup>91</sup>).

A tous ces ouvriers spécialisés des grands chantiers de leur temps, on peut encore joindre le vitrier Henri l'Ancien, qui travailla au château de Poitiers et aussi sans doute à Bourges, le maçon Jean le Breton, employé à Poitiers et à Riom, le fondeur de cloches Colin Henri, de Ruffec, qui exerça son métier à Bourges et à Mehun et refit, à Poitiers, une cloche pour l'abbaye Saint-Cyprien<sup>92</sup>), ou encore ces dix-huit tailleurs de pierre que Gui de Dampmartin envoya en janvier 1385 de Bourges à Poitiers pour le chantier de la tour Maubergeon<sup>93</sup>).

Les hostilités avaient longuement interrompu l'activité de construction en dehors de la fortification et contribué à isoler la province par rapport à Paris, et particulièrement Poitiers et sa région qui avaient relevé pendant douze ans de l'Angleterre. L'ouverture de ces grands chantiers, la venue à Poitiers d'ouvriers au courant des dernières nouveautés artistiques, ont modifié en profondeur l'aspect de la ville, et certainement eu une influence importante sur la société poitevine. Il se peut que ce mouvement ait eu aussi quelque répercussion dans la région. On peut, au moins, en ce sens, rappeler la construction par Itier de Martreuil, évêque de Poitiers et chancelier du duc, d'un nouveau logis au château épiscopal de Chauvigny. Il leva, à cet effet, un subside sur son clergé, *par la violence, la crainte et la terreur* assura son chapitre, ce qui entraîna une procédure en parlement<sup>94</sup>).

## II UN RÔLE ADMINISTRATIF RENFORCÉ

Jean de Berry a voulu faire de son apanage une sorte d'«Etat» au petit pied, et il a donc renforcé le rôle administratif de Poitiers en Poitou, de Bourges en Berry, de Riom en Auvergne. Tout au plus a-t-il peut-être insisté davantage sur la fonction judiciaire à Poitiers et à Riom, alors qu'il faisait de Bourges le siège de la Chambre des comptes de tout l'apanage.

Par le système de l'appel, la pyramide judiciaire aboutissait au parlement de Paris. Jean de Berry s'efforça de réduire cette dépendance grâce à la tenue régulière de Grands Jours,

p. 127, appelle le saintier Guillaume de Coucy; Pilotelle, Le gros horloge de Poitiers, p. 225, dit Guillaume de Roucy habitant de la *villa Cantuantis*.

90) Archives communales de Poitiers, J 363, 16 mai 1392.

91) CHAMPEAUX et GAUCHERY, op. cit., p. 188.

92) Ibid., p. 115; p. 90; p. 195 et Archives communales de Poitiers, J 288-290.

93) Archives nationales, KK 256, fol. 50.

94) Textes et documents relatifs à l'histoire des arts en Poitou (Moyen âge-Début de la Renaissance, éd. R. CROZET, Poitiers 1942, n° 370, p. 88 (Archives historiques du Poitou LIII). L'évêque lève à cet effet, de sa seule autorité, une imposition de 100 fr. sur le clergé de son diocèse (R. Favreau, La ville de Poitiers..., p. 235).

délégation du parlement venant juger sur place les causes portées en appel. Il avait été autorisé par son frère le roi Charles V à faire tenir ces Grands Jours chaque année dans son apanage, avant même qu'il ne devint comte de Poitou. Le dernier appel au parlement restait cependant possible, même s'il fut rare dans la pratique. Les Grands Jours semblent s'être tenus régulièrement à Poitiers depuis 1377<sup>95</sup>. Ils ont eu lieu en mars-mai, ce qui correspond à la date à laquelle les causes de la sénéchaussée de Poitou étaient en général examinées à Paris, ou en septembre-novembre, c'est-à-dire à la fin des vacances judiciaires. En 1390 ils furent même tenus à la fois en mars et en novembre<sup>96</sup>. Il ne s'agit que d'une cour réduite: en 1378 le président en est Philippe Mansart, chevalier, conseiller du roi; il est assisté de Philippe de Thivy, un clerc, custode de Lyon, conseiller du roi, et d'un notaire du roi, maître Henri Judas, ainsi que de plusieurs conseillers ducaux<sup>97</sup>. La cour siège plusieurs semaines, comme on le constate en 1378<sup>98</sup> ou en 1397<sup>99</sup>. Il est arrivé qu'y soient décidées différentes dispositions juridiques concernant la province. Il faut évidemment citer ici les *ordonnances faites aux Grands Jours de Poitou tenus le dernier jour du mois d'octobre l'an 1405* qui sont annexées à la fin du Vieux Coutumier de Poitou: ses treize articles portent successivement sur les sergents, les notaires, les tenues d'assises, les tutelles, le tarif du sceau des sentences, les ajournements, les plaintes<sup>100</sup>.

La cour de justice de la sénéchaussée de Poitou se développe dans le même temps. Les assises tenues à Poitiers concernent l'ensemble de la province et ont lieu trois à quatre fois par an<sup>101</sup>. Les officiers ducaux de Poitiers vont aussi présider les assises de Fontenay-le-Comte mentionnées depuis 1401<sup>102</sup>, celles de Montmorillon connues depuis 1394<sup>103</sup>, celles de Lusignan qui apparaissent en 1390<sup>104</sup>, tandis qu'il y a un siège secondaire de la sénéchaussée à Niort, dépendant de Poitiers, depuis l'occupation anglaise. À côté du lieutenant général du sénéchal on trouve à partir de 1395 un assesseur ou lieutenant particulier, à partir de 1386 on a

95) LACOUR, *Le gouvernement de l'apanage...*, p. 61, n. 4, p. 212, et p. j. n° 8, p. 45; p. 60: en septembre 1386 le duc dit avoir fait tenir les Grands Jours plusieurs fois depuis neuf ans. L'acte édité par Lacour porte la date du 10 septembre 1366; toutes les autres références renvoient au 10 septembre 1370.

96) Archives communales de Poitiers, K 1 fol. 63 v° et 77.

97) Archives nationales, KK 252, fol. 149 et 167v°.

98) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 228.

99) Archives communales de Poitiers, J 93, 8 octobre, 27 octobre 1397.

100) *Le Vieux coutumier de Poitou*, éd. René FILHOL, Bourges, 1956, pp. 258-260 (Travaux de la Société de l'histoire du droit et des institutions des pays de l'Ouest de la France I).

101) La première mention, en 1378, parle du 12<sup>e</sup> jour des prochaines assises (Bibliothèque nationale, ms. latin 18383, p. 97), il est question en mai 1404 du 18<sup>e</sup> jour des assises (Archives départementales de la Vienne, C 344, fol. 24 et 105). Trois assises connues en 1404, 1407, 1408, 1409, 1410, 1411, 1413, quatre en 1406. En novembre 1413 il est question des temps réservés aux causes du bailliage de Pouzauges (Archives départementales de la Vienne, E<sup>n</sup> 1167, Vivonne).

102) *Cartulaire de l'abbaye d'Orbestier (Vendée)*, éd. L. DE LA BOUTETIERE, Poitiers, 1877, p. 363 (Archives historiques du Poitou VI).

103) Archives départementales de Vienne, G<sup>3</sup> 100.

104) Archives communales de Poitiers, K 2, fol. 13.

un garde des registres ou greffier, qui ne s'identifie pas toujours au greffier des assises, et en 1408 est cité pour la première fois un nouvel office de clerc des présentations de la sénéchaussée<sup>105</sup>.

Nouvel office encore avec le procureur des fiefs, chargé expressément de tout ce qui concerne aveux, dénombremens et droits afférens. Il s'agit là, semble-t-il, d'un office exceptionnel, car les formulaires du XV<sup>e</sup> siècle ne le mentionnent qu'en Poitou: *le roy n'a nulz clerks de fiezf sinon en Poitou*<sup>106</sup>, ou en Poitou et en Berry: *en pou de païs fors en Poitou et Berry le roy a clers de fiezf*<sup>107</sup>. Il est donc tout à fait probable qu'il s'agit là d'une innovation administrative du temps de Jean de Berry, dans deux provinces, il est vrai, particulièrement étendues, ce qui permettait de soulager le travail des procureurs du duc – deux offices de procureurs de la sénéchaussée de Poitou dès 1368. Le premier procureur des fiefs en Poitou fut maître Jean Renier, que l'on suit dans cette charge de février 1403 à décembre 1423<sup>108</sup>, et qui était en 1396 secrétaire de Jean de Berry et lieutenant du receveur de Poitou Jacques Courau<sup>109</sup>. On lui doit un magnifique registre de 338 folios de parchemin, avec de très nombreuses initiales ornées, portant en tête: *C'est le livre des fiezf et dénombremens par escritz baillez par les barons et autres vassaux de Poitou à très hault et très excellent et très puissant prince Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne, à cause de sa comté de Poitou, et desquiez fiezf et dénombremens les originaulx sont renduz et baillez en la chambre des comptes de mondit seigneur à Bourges par Jehan Renier, clerc et procureur desdiz fiezf oudit païs de Poitou par mondit seigneur le duc; lequel a receu dezdiz barons et vassaulx de Poitou lesdiz fiezf et dénombremens, et yceulx, par le commandement et ordonnance dudit monseigneur le duc et de son noble conseil, a fait transcrire en cest présent livre par ordre par chastellenies, et ainsi comme ilz sont deuz à un chescum des chasteaulx et ressors appartenans à mondit seigneur le duc à cause de sa dicte comté de Poitou. Et par lequel ordre sont premièrement escritz en cest livre les fiezf et dénombremens des foiz et homages deuz à mondit seigneur le duc à cause de sa chastellenie de Poitiers, et amprès ceulx qui sont deuz ès chasteaulx de Lezignen, Monstereul-Bonin, Gençay, Montmorillon, Saint-Maixent, Nyort, Fontenay-Le-Comte, Cyvray, Usson, Melle, Chisé et Villeneuve par ordre*<sup>110</sup>.

Le prévôt représente une des plus anciennes charges administratives, et on rappellera simplement ici que le prévôt de Poitiers de cette époque, Guillaume Parthenay, dit Pape, a mis

105) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 224–225.

106) Bibliothèque nationale, ms. fr. 5727, fol. 74<sup>v</sup>°; ms. fr. 5909, fol. 103.

107) *Ibid.*, ms. fr. 14370, fol. 70.

108) Archives départementales de la Vienne, C344, fol. 2; C317, fol. 129<sup>v</sup>°.

109) Archives nationales, J182, n° 115; peut-être est-ce le même que le maître Renier, armurier et valet de chambre du duc cité en 1388 (id. J182, n° 111). Il est toujours dit secrétaire du duc en 1408 (Archives départementales Vienne, G1061).

110) Archives départementales Vienne, C317. Cf. François Villard, *Etude sur le »Grand Gauthier«* ou livre des aveux et dénombremens rendus à Jean, duc de Berry, par ses vassaux du Poitou, Positions des thèses de l'École nationale des Chartres, 1945, p. 125–134.



par écrit les principales dispositions touchant la prévôté de Poitiers, en sorte qu'on se référera encore cinquante ans plus tard au *livre de Guillaume Pape, jadis prévôt*<sup>111)</sup>.

Une semaine après l'ouverture de Poitiers aux troupes françaises, le 16 août 1372, l'atelier monétaire de Poitiers fut rétabli. Administré par un garde et deux maîtres, ce sera le seul atelier monétaire de Poitou jusqu'à la fin du Moyen âge.

La mise en place d'une administration des finances dites «extra-ordinaires» à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, a conduit dans le même temps à la création de nouveaux offices: les élus, cités dès 1383, le receveur des aides et son lieutenant, un procureur du roi sur le fait des aides connu depuis 1414<sup>112)</sup>. Les Etats de Poitou, qui approuvent le montant de cet impôt, sont régulièrement réunis au moins à partir de 1375, mais ils se sont tenus en des lieux différents de la région, et notamment à Niort<sup>113)</sup>.

Ainsi on peut vraiment parler d'un accroissement important du rôle de Poitiers comme capitale administrative, judiciaire, financière du Poitou, au temps de Jean de Berry, avec des innovations, comme les Grands Jours, l'office de procureur des fiefs, la remise en fonction de l'hôtel des monnaies, la création de nouveaux offices ou charges, une meilleure organisation des archives administratives qu'illustre la rédaction du livre du procureur des fiefs et du livre du prévôt. Cette meilleure organisation des archives a d'ailleurs son pendant du côté de la commune: dans les archives communales conservées la série des registres de comptes, la série des pièces justificatives de comptes, la série des registres de délibérations municipales commencent au temps de Jean de Berry. L'évolution générale du temps conduisait d'ailleurs à un renforcement progressif de l'administration au service d'un pouvoir de plus en plus centralisé. Mais dans sa volonté d'organiser ses Etats de façon relativement indépendante Jean de Berry a renforcé encore ce mouvement général en accentuant le rôle administratif des différentes capitales de son apanage. Il a ainsi pesé sur l'histoire de la ville de Poitiers, à la fois par la part faite à sa fonction de capitale administrative, et par la place éminente qu'il a du même coup donné, au sein de la société poitevine, à tous ceux qui, titulaires d'offices ou de charges, auront la responsabilité de cette fonction administrative.

### III LE PRINCIPAT DE JEAN DE BERRY ET LA SOCIÉTÉ POITEVINE

On ne peut apprécier avec précision l'influence du long principat de Jean de Berry sur la société poitevine. Du moins est-il possible de dégager deux domaines où les évolutions n'auraient pas été les mêmes si la province n'avait pas été constituée en apanage, celui du clergé et celui des grandes familles dirigeantes de la ville.

111) Archives communales de Poitiers, Registre des délibérations n° 4, p. 142.

112) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 225.

113) Sur onze lieux connus de réunion de ces Etats entre 1381 et 1416, Poitiers n'est représenté qu'à deux reprises (*ibid.*, p. 229).

*Le clergé*

Depuis longtemps le roi employait des membres du clergé dans son conseil ou son parlement. Jean de Berry a transposé à l'échelle de son apanage la pratique royale en faisant appel aux gens d'Eglise de ses Etats pour remplir les grandes fonctions administratives de son apanage. En particulier il a longuement utilisé les évêques de Poitiers, qui se trouveront, de son temps, plus employés à son service qu'adonnés à leurs tâches pastorales.

Lorsque la ville de Poitiers retrouva, en août 1372, le camp des fleurs de lys, l'évêque du diocèse était un limousin, Gui de Malsec ou de Malesset, que les Anglais avaient nommé, en avril, juge de la cour souveraine d'Aquitaine, mais dont les sentiments pro-français étaient déjà bien affirmés. Jean de Berry en fit son conseiller de 1372 à 1377<sup>114</sup>). A Gui de Malsec, devenu cardinal en décembre 1375, succéda sur le siège de Poitiers de 1376 à 1385 un autre limousin, Bertrand de Maumont, qui se tiendra entièrement à l'écart de la politique, mais tous les évêques de Poitiers par la suite vont être mobilisés par le prince à son service. Simon de Cramaud<sup>115</sup>), maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1376, passa au service du duc de Berry en 1381, devint son chancelier en 1383 et le resta jusqu'en 1387 alors même qu'il était devenu évêque de Poitiers en 1385. Lui succéda à Poitiers en avril 1391<sup>116</sup>) Louis d'Orléans, fils bâtard de Philippe de France, duc d'Orléans, – et donc neveu de Jean de Berry –, qui ne sera légitimé qu'en novembre 1392<sup>117</sup>). Conseiller au parlement de Paris puis maître des requêtes en 1388, employé par le roi à plusieurs missions, notamment en Allemagne et en Hongrie, il ne fut presque jamais présent à Poitiers où il ne fit son «entrée» qu'en 1393, avant de passer l'année suivante au siège de Beauvais<sup>118</sup>). Itier de Martreuil offre un excellent exemple de «carrière» politique d'un homme d'Eglise de ce temps. Conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du roi, chargé d'ambassades en Allemagne, en Lombardie, en Bretagne entre 1387 et 1391, il devient chancelier de Jean de Berry à la fin de 1391, puis succède à Louis d'Orléans comme évêque de Poitiers en avril 1395<sup>119</sup>), charge qu'il occupera, en même temps que la chancellerie ducale, jusqu'au second semestre de 1403<sup>120</sup>). Il est très régulièrement présent à la cour du duc et reste

114) R. LACOUR, *Le gouvernement de l'apanage de Jean, duc de Berry (1360–1416)*, Paris 1934, annexes, p. XVII.

115) Howard KAMINSKY, *The early career of Simon de Cramaud*, *Speculum*, XLIX, n° 3, 1974, p. 499–534.

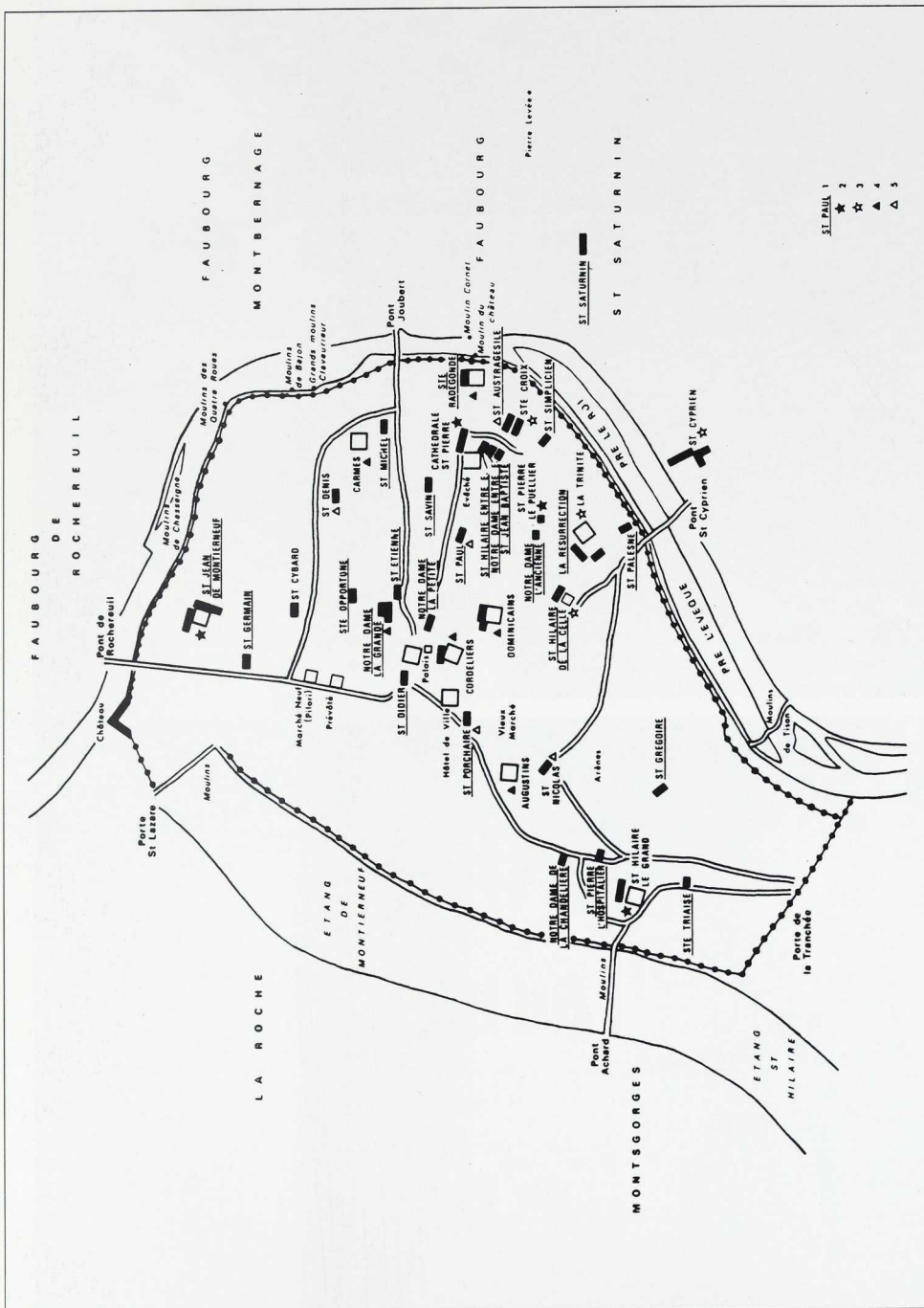
116) Hermann HOBERG, *Taxae pro communibus servitiis ex libris obligationum ab anno 1295 usque ad annum 1455 confectis*, Cité du Vatican 1949, p. 95 (Studi e Testi 144); Archives Vaticanes, Obligations et solutiones, n° 43, fol. 140, 6 avril 1391.

117) *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France*, éd. P. GUERIN, Poitiers 1893, n° 774, p. 92–93 (Archives historiques du Poitou XXIV).

118) Christine JAMET, *Etude sociale des évêques de Poitiers du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise, dactyl., Université de Poitiers 1980, p. 137–138.

119) HOBERG, *op. cit.*, p. 95.

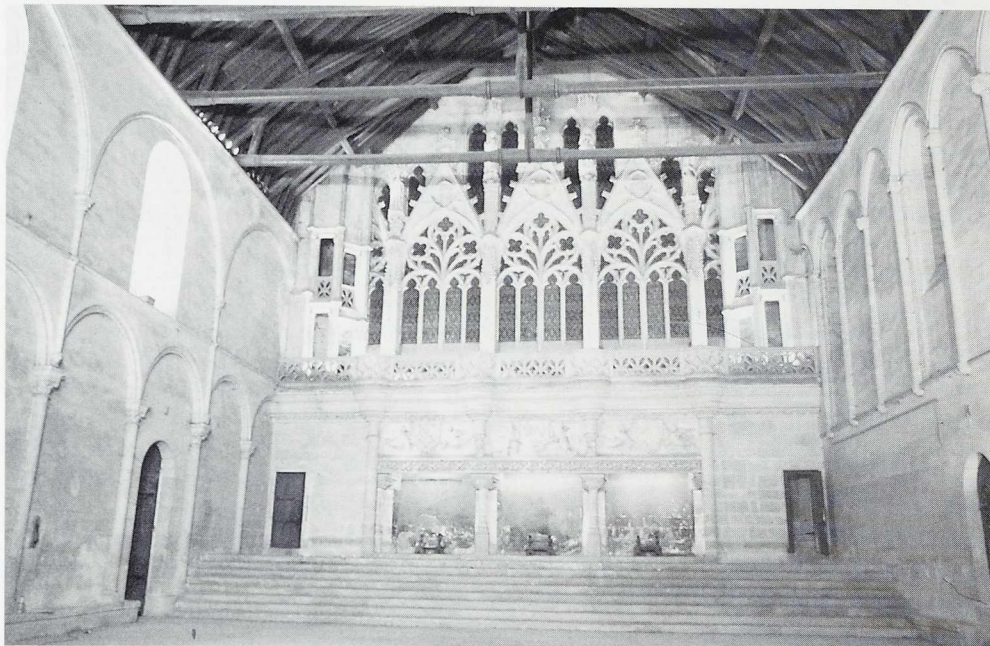
120) Itier de Martreuil est encore cité comme évêque de Poitiers le 2 août 1403 (Bibliothèque nationale, ms. fr. 20886, pièce 107), mais est dit *feu* le 16 octobre 1403 (Jules GUIFFREY, *Inventaire de Jean duc de Berry (1401–1416)*, Paris, II, 1896, p. 49, n° 359.



1 Poitiers au XV<sup>e</sup> siècle. 1. Paroisse. — 2. Chapitre. — 3. Abbaye. — 4. Ordre mendiant. — 5. Prieuré. (R. FAVREAU, La ville de Poitiers à la fin du Moyen âge. Une capitale régionale, Poitiers 1978, p. 643, plan n° 30, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4<sup>e</sup> série, t. 15).

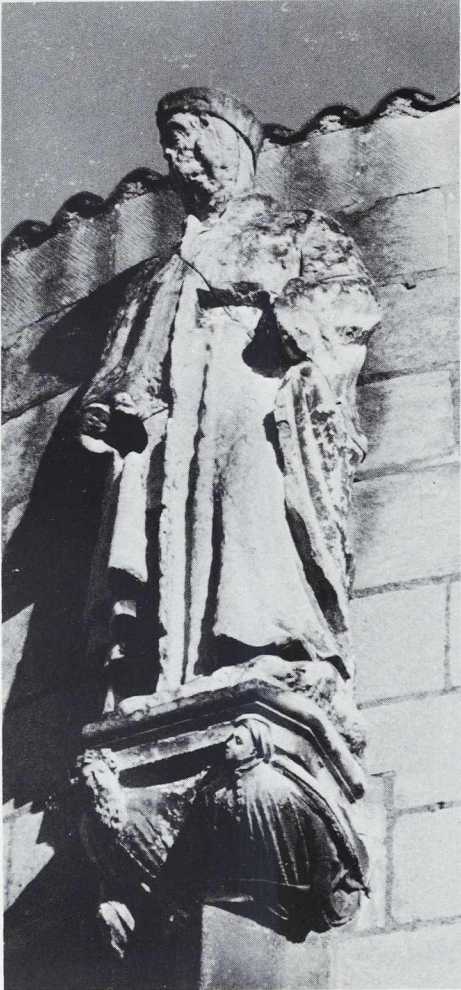
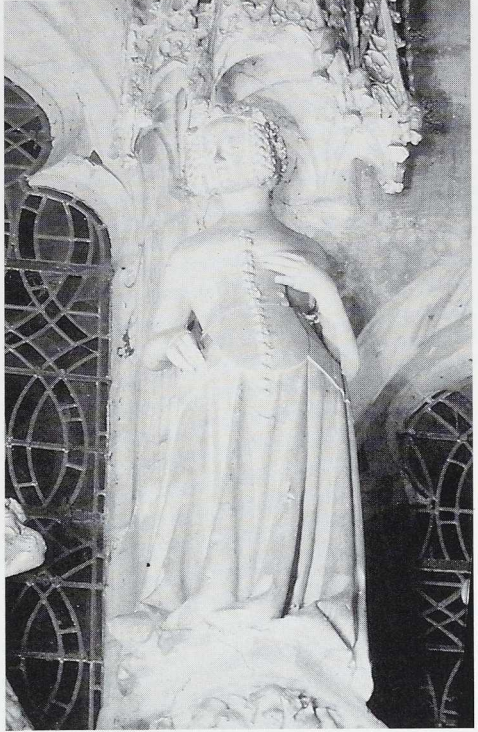


2 Le château de Poitiers. Détail d'un Tableau de la ville de Poitiers par Nautré, 1619.  
(Musée de la ville de Poitiers. Cl. Jacques Courbières).

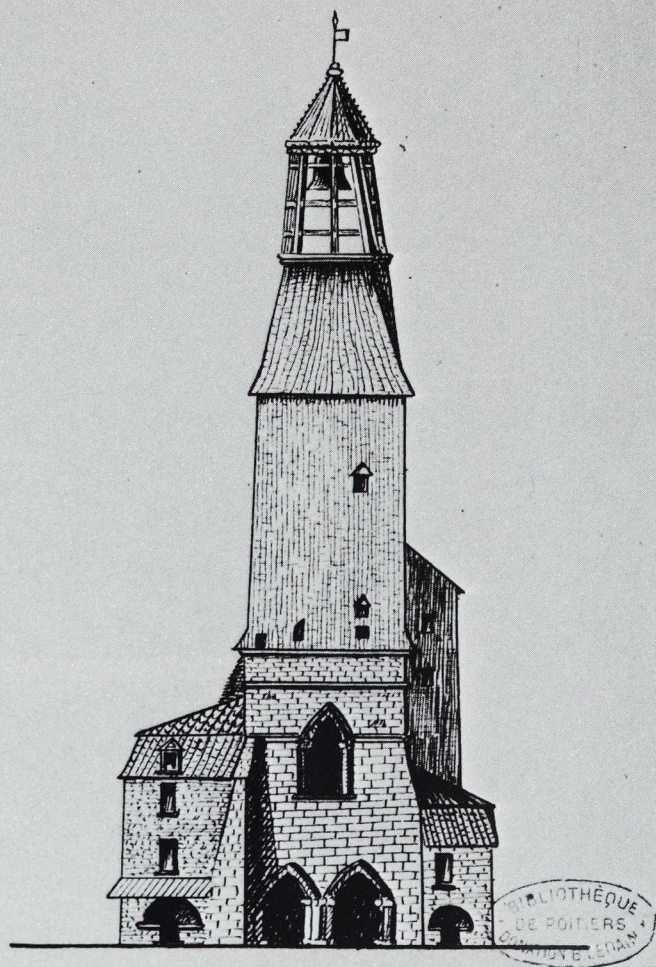


3 Grande salle du palais comtal de Poitiers. Mur reconstruit au temps de Jean de Berry. (Cl. Jean Michaud).

4 Palais comtal de Poitiers. Statue d'Isabeau de Bavière. (Cl. Jean Michaud).

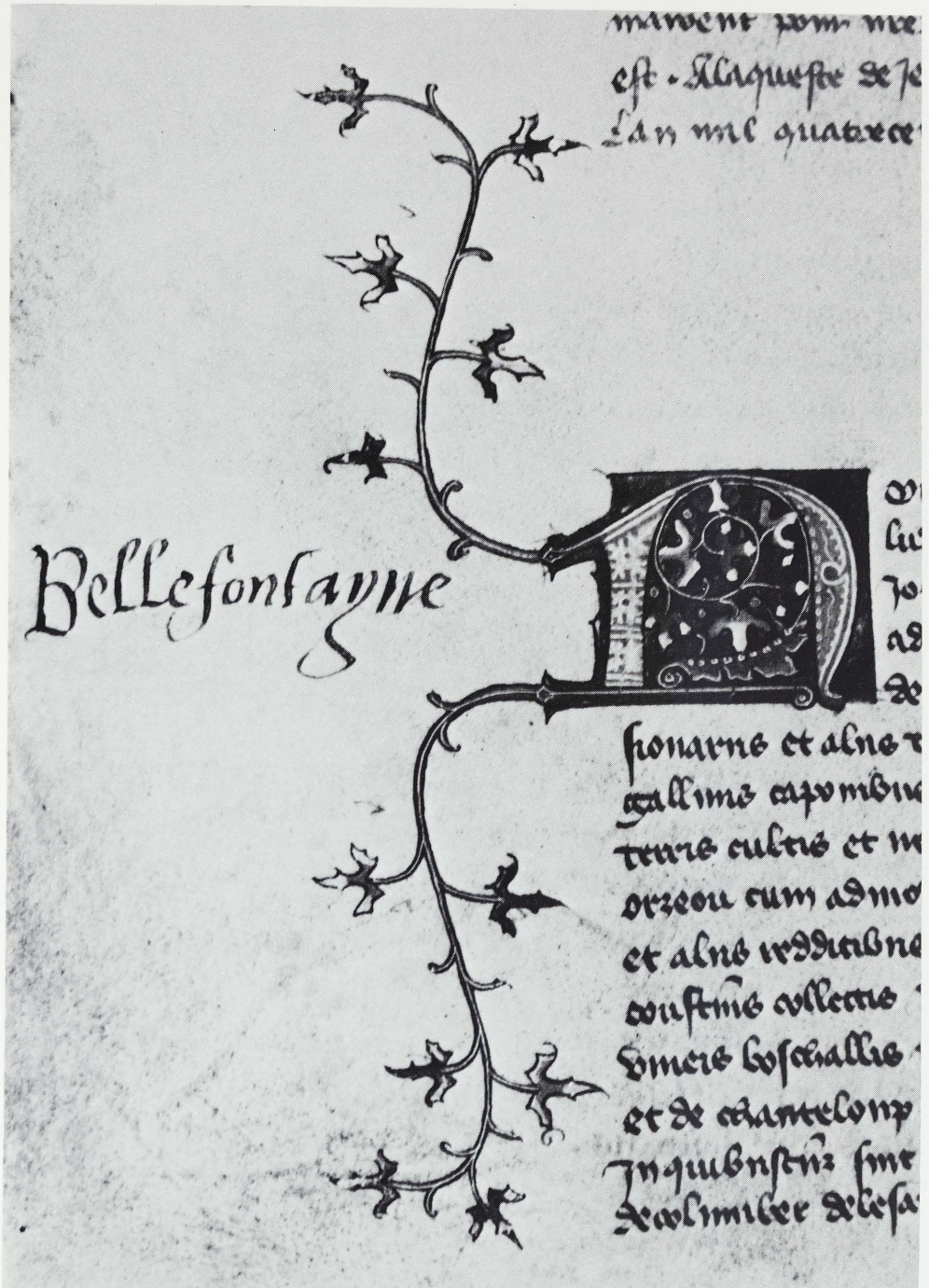


5 Palais comtal de Poitiers, tour Maubergeon. Statue d'un des vassaux du comte de Poitou. (Cl. Jean Michaud).



*Le Gros Horloge de Poitiers  
 construit sur la place N.D en 1387 par Jean duc de Berry  
 d'après une vue de 1768.*



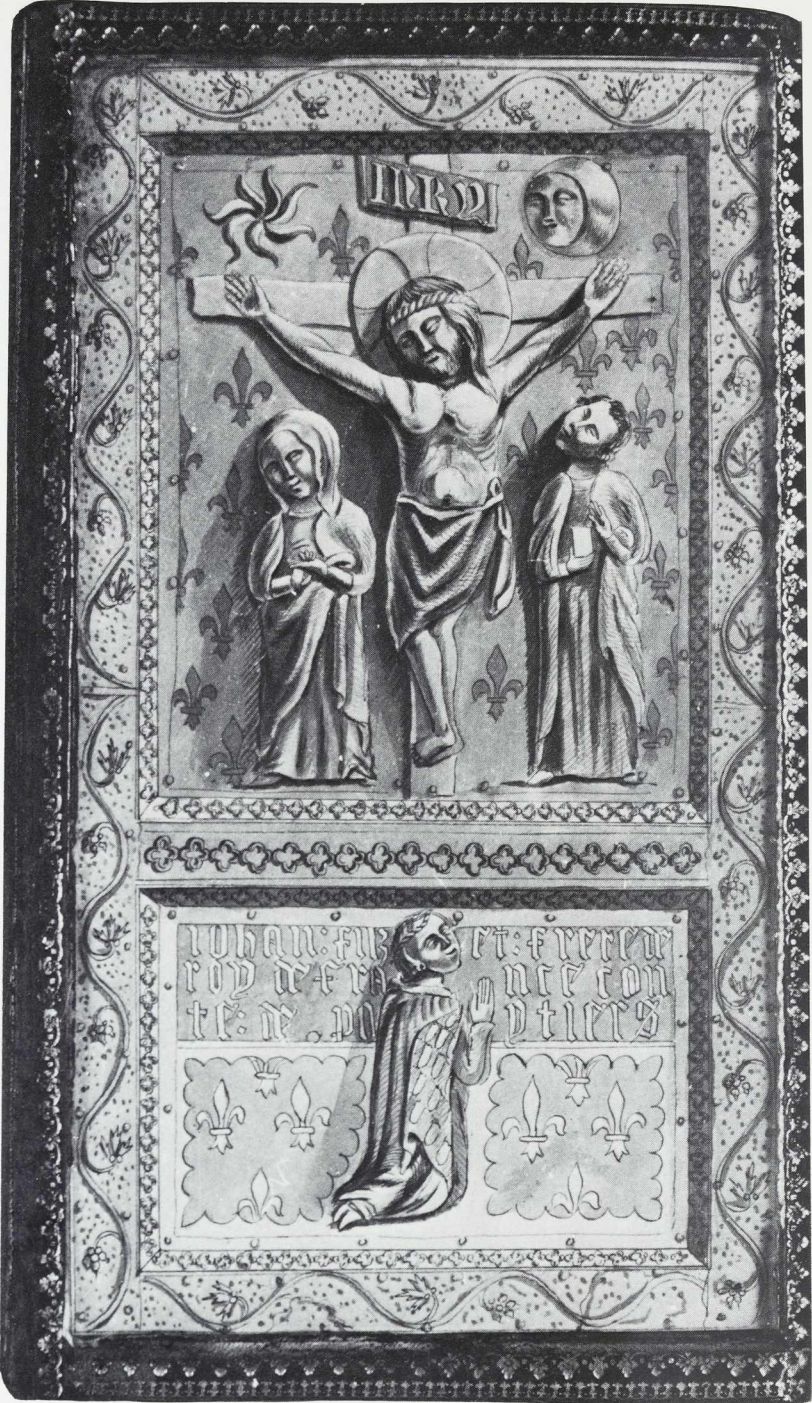


et *idem*. Détail d'une lettre ornée.





8 Reliure offerte par Jean de Berry au chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier de Poitiers. (Bibliothèque municipale de Poitiers, ms. 425 [105]. Cl. Jean Michaud).



éloigné de longs mois de sa ville épiscopale où on ne constate sa présence effective qu'en de rares occasions. Son successeur à la fois comme évêque de Poitiers et comme chancelier du duc de Berry, Gérard de Montaigu, ancien maître des comptes extraordinaires et garde des chartes du roi, sera retenu en 1404 par le duc d'Orléans comme son conseiller, à la coquette pension annuelle de mille livres tournois – on verra le duc d'Orléans superbement reçu par la commune de Poitiers en octobre 1406<sup>121)</sup> –, et finira sa carrière comme évêque de Paris. Il laissait le siège de Poitiers au berrichon Pierre Trousseau, fils d'un familier du duc et lui-même ancien maître des requêtes de l'hôtel du roi et conseiller de Jean de Berry. Quant au dernier évêque du temps du prince, il s'agit de Simon de Cramaud qui échangera en 1413 son siège de Reims pour celui de Poitiers avec Pierre Trousseau. On peut parler d'une longue mainmise de Jean de Berry sur l'épiscopat poitevin, mainmise qui fut encore renforcée par l'autorité qu'il avait, comme «abbé», sur le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand. Il avait, en effet, à ce titre, la nomination du trésorier du célèbre chapitre, et il nomma à cette charge, à partir de 1375, son chapelain et aumônier Etienne Loypeau, puis son confesseur et premier chapelain Ascelin Roigne, enfin son médecin Simon Alegret<sup>122)</sup>.

Cette politisation du haut clergé a écarté les évêques du temps de leurs tâches proprement pastorales, alors même que le Grand Schisme déchirait la chrétienté. Elle a sans doute poussé les évêques, trop liés au duc, à suivre l'attitude de leur maître vis-à-vis du Grand Schisme, mais il n'est pas certain que cette dépendance ait eu en ce domaine un rôle déterminant: chancelier du duc et constamment présent à sa cour l'évêque Itier de Martreuil assista à l'assemblée du clergé de France à Paris qui, en 1395, se prononça pour la voie de cession, mais il prit parti, en l'assemblée de 1397, contre la soustraction d'obédience, alors que le duc Jean de Berry s'y montrait favorable. Le diocèse se conforma à la soustraction lorsqu'elle fut prononcée en 1398, à la restitution d'obédience décidée en 1403, à la nouvelle soustraction qui intervint en 1408.

Si le duc de Berry a constamment eu le souci de placer, aux premiers rangs du clergé poitevin, des clercs qui lui fussent fidèles, son action vis-à-vis du clergé a été aussi marquée par un soutien régulier aux églises de la ville et par un mécénat dont les textes nous laissent entrevoir la munificence.

Ce soutien aux églises a pris des formes diverses, en fonction, évidemment, des requêtes qui étaient présentées au duc. Les ouvrages de fortification réalisés au pont Joubert avaient causé les plus graves dommages aux moulins du chapitre cathédral situés en amont: le duc attribua aux chanoines une somme de 80 livres par an, sur le barrage levé par la ville, jusqu'à ce que leurs moulins aient été rétablis<sup>123)</sup>. Au chapitre de Notre-Dame-la-Grande il fit don d'une petite place qui touchait à l'église collégiale<sup>124)</sup>. En faveur du chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand il intervint auprès du pape, en 1381, pour faire cesser l'abus de distributions quotidien-

121) Archives communales de Poitiers, J 406, 408, 419, 536, H 16; Bibliothèque municipale Poitiers, Dom Fonteneau, XXIII, 323.

122) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers...*, p. 230–233.

123) Archives communales Poitiers, E 16.

124) Bibliothèque municipale Poitiers, Dom Fonteneau, t. XX, p. 599.

nes aux titulaires de dignités et offices, non chanoines, qui n'assistaient pas à l'office divin<sup>125</sup>), et en 1405, après avoir fondé une messe du Pardon (26 juin), il permit au chapitre d'acquérir des biens jusqu'à 200 livres, pour assurer des revenus à la fondation, sans payer de droit d'amortissement<sup>126</sup>). Le petit chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier se vit accorder, en 1375, une rente de 100 livres, qui fut remplacée en 1380 par la concession, pour neuf ans, du droit de minage et charnage à Poitiers<sup>127</sup>). Jean de Berry se montra aussi attentif envers les moniales de Sainte-Croix, qui avaient à se plaindre de multiples intrusions en leur domaine du Pré-l'Abbesse<sup>128</sup>), et il accorda aux chanoines de Sainte-Radegonde la permission de faire tenir quatre fois l'an des foires et chaque semaine un marché en leur seigneurie de Vouillé<sup>129</sup>). Les moines de Saint-Cyprien obtinrent confirmation de leurs lettres de sauvegarde<sup>130</sup>), et les religieux Augustins n'eurent pas à payer de droits d'amortissement pour des terrains qui leur avaient été cédés, à proximité de leur cloître, ou qu'ils avaient acquis<sup>131</sup>).

Le goût de Jean de Berry pour les précieux objets d'orfèvrerie, les manuscrits enluminés, les riches étoffes, est bien connu. Les églises de son apanage en ont largement profité, et en particulier Bourges où il créa et dota richement sa Sainte Chapelle. Les trésors des églises de Poitiers se sont, eux aussi, enrichis de ses générosités, et il est plus que probable que les documents qui nous en ont gardé le témoignage ne représentent qu'une partie de ce qui a dû revenir, en ce domaine, au mécénat ducal.

De Jean de Berry le chapitre de la cathédrale de Poitiers reçut une châsse d'or pur, garnie de pierres précieuses, pour abriter les principales reliques du chapitre, les barbes de saint Pierre<sup>132</sup>), et de la duchesse il eut, en outre, deux pièces de soie ouvrées d'or qui servirent de tenture derrière l'autel aux fêtes solennelles<sup>133</sup>). Le jour de la Saint Hilaire 1381 le duc donna au chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand un reliquaire de petit volume dans lequel se trouvaient plusieurs reliques de la Passion, qui provenaient de la Sainte Chapelle à Paris et qu'il avait

125) *Ibid.*, t. XI, p. 565.

126) *Ibid.*, t. XI, p. 529.

127) Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers, t. II: de 1328 à 1380, éd. E. AUDOUIN, Poitiers 1928, n° 478, p. 281-285 (Archives historiques du Poitou XLVI).

128) *Ibid.*, n° 464, p. 265-266.

129) Bibliothèque municipale Poitiers, Dom Fonteneau, t. XXIV, p. 149, 13 avril 1385.

130) Archives départementales Vienne, 1 H 1/1, 9 septembre 1392.

131) Bibliothèque municipale de Poitiers, Dom Fonteneau, t. I, p. 27 et 31.

132) »D'abord une châsse du bienheureux saint Pierre, d'or pur, avec ses barbes, munie de pierres précieuses, au haut desquelles barbes est une pierre précieuse dite saphir. Et est ladite châsse munie vers le milieu d'un très beau fermail d'or pour accompagné d'une figure d'or émaillée de blanc, avec une pierre de rubis d'Orient sur la poitrine. Et ledit fermail est aussi garni de quatre saphirs, de quatre rubis balaiz, de trente deux grosses perles et de seize pierres dites dyamans. Le tout a été donné par l'illustre prince et seigneur duc de Berry« (abbé Ch. AUBER, Histoire de la cathédrale de Poitiers, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1<sup>e</sup> s., XVI, 1849 p. 139-140, inventaire du trésor de la cathédrale en 1406).

133) *Ibid.*, p. 146.

obtenues de son neveu le roi<sup>134</sup>). L'inventaire des reliques, vases sacrés et ornements dressé par le chapitre en 1469 ne fait pas mention de ce reliquaire mais recense de nombreux autres dons de Jean de Berry: un *très beau vaisseau à porter Notre Seigneur*, pesant 20 marcs d'argent et surmonté d'un petite croix garnie de pierres précieuses, un calice d'or avec sa patène, deux chapes de drap d'or avec orfrois à personnages, une chape de drap d'or pers à figures et rosettes grandes et petites, une *chapelle* complète, en drap d'or, une *passion* de drap d'or bornée aux côtés de velours et garnie d'annelets d'argent, un autre parement d'or borné aux côtés de velours vert, un parement de satin pers à figures et rosettes d'or, deux grands draps de tapisserie verte avec images de saint Hilaire et de saint Martin, pour parer le choeur aux fêtes annuelles<sup>135</sup>). L'inventaire du trésor de l'abbaye Sainte-Croix de 1476 mentionne pour sa part trois reliquaires donnés par Jean de Berry, l'un de saint Antoine, un autre de saint Denis, le dernier de saint Louis, en forme de tour portée par des pieds carrés, le nom du donateur étant inscrit sur deux d'entre eux<sup>136</sup>). Le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier bénéficia lui aussi des faveurs du prince. Celui-ci lui fit don d'une *petit ymage de saint Pierre, d'argent doré, tenent en l'une de ses mains un livre et en l'autre deux clés; séant sur un entablement d'argent doré, esmaillé à l'entour de deux esmailz et de serpens volens; et sur une espaule a une petite lozenge aux armes de France*<sup>137</sup>). En outre il fit faire une précieuse reliure d'orfèvrerie à un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle du chapitre, en y ajoutant dix-neuf feuillets qui se terminent par le récit de l'élévation de la relique de la Croix, apportée de Jérusalem par sainte Loubette, et de la consécration de l'autel de l'église le même jour, 23 mai 1148. Cette reliure a disparu, mais l'on en conserve deux dessins au lavis: sur le premier plat Jean de Berry est à genoux sous le Christ en croix, avec l'inscription *»Johan Filz et Frere de roy de france conte de Poytiers«*; sur le second plat saint Pierre est assis sur le trône pontifical (il porte la tiare), et en-dessous est représentée sainte Loubette agenouillée, avec l'inscription *»Sainte Loubete qui aporta la vraye croix a Saint pere Puelier«*<sup>138</sup>).

La munificence de Jean de Berry a entraîné une émulation certaine autour de lui, car on voit les évêques de Poitiers Simon de Cramaud, Itier de Martreuil, Gérard de Montaigu, et le trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand, Ascelin Royne, donner au prince, leur maître, divers objets d'orfèvrerie<sup>139</sup>) et recevoir de lui des cadeaux de même nature<sup>140</sup>). Itier de Martreuil, qui avait lui-même une belle bibliothèque, avait donné au duc un *dictionnaire* en trois volumes,

134) Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1<sup>e</sup> s., XIX, 1852, n<sup>o</sup> 322, p. 46–48: reliques du précieux sang, du bois de la Croix, de la couronne d'épines, de la table sur laquelle, au sépulcre, fut étendu le corps du Christ.

135) Ibid., n<sup>o</sup> 366, p. 146–147, 151, 153, 155, 157. Deux chapes et la *chapelle* sont dites de *Brelin*, de *Brenin*. Y a-t-il rapport avec le trésorier de la Sainte Chapelle de Bourges, Arnoul Belin?

136) X. BARBIER DE MONTAULT, Le trésor de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2<sup>e</sup> s., IV, 1881, p. 59.

137) J. GUIFFREY, Inventaires de Jean duc de Berry (1401–1416), Paris, II, 1898, n<sup>o</sup> 687, p. 88.

138) Bibliothèque municipale de Poitiers, ms. 425 (105).

139) J. GUIFFREY, op. cit., I, n<sup>o</sup> 667; p. 176; n<sup>o</sup> 680, p. 180; II, n<sup>o</sup> 6, p. 176; n<sup>o</sup> 721, p. 95; n<sup>o</sup> 783, p. 103.

140) J. GUIFFREY, op. cit., I, n<sup>o</sup> 667, p. 176, 179, 180, 311; II, p. 31, 60–61, 73, 95, 103, 123, 171, 306.

couvert de cuir rouge – le « Répertoire moral » de Pierre Bersuire –, et le très beau volume de Décrétales, historiées au début, qui figurait dans les inventaires de Jean de Berry, portait au premier feuillet les armes d'Itier<sup>141</sup>). On a gardé le pontifical d'Etienne Loypeau, chapelain du duc et trésorier de Saint-Hilaire-le-Grand, qui fut consacré évêque de Luçon au grand autel de Saint-Hilaire-le-Grand le 15 mars 1388<sup>142</sup>), et un autre chanoine hilarien, Simon Alegret, médecin du duc, offrit à son maître un livre de médecine aux « étrennes » (1<sup>er</sup> janvier) de 1404, 1405 et 1413<sup>143</sup>).

Jean de Berry aimait également la musique et lorsqu'il se déplaçait de Bourges à Poitiers, il faisait transporter dans une voiture particulière ses *grandes orgues*<sup>144</sup>). Des orgues existent à la cathédrale de Poitiers avant 1372, d'autres sont installées à Notre-Dame-la-Grande au début du XV<sup>e</sup> siècle. La psallete de la cathédrale fut fondée en 1402, à l'initiative de Simon de Cramaud et grâce à sa générosité, et Jean de Berry soutint directement la création d'une maîtrise à Saint-Hilaire-le-Grand la même année, tandis qu'une autre psallete existe probablement à Notre-Dame-la-Grande dès 1407–1408<sup>145</sup>). Le mécénat, comme la politique du prince, a donc eu une influence certaine sur le milieu ecclésiastique poitevin.

### *Grandes lignées bourgeoises*

Les grands chantiers de Jean de Berry, la fourniture de son hôtel lors de ses séjours poitevins, ses commandes d'œuvres d'art ont assurément entraîné dans la ville un mouvement commercial beaucoup plus important qu'à l'accoutumé, et eu des répercussions sur l'activité des artisans et des marchands de toutes sortes. Le renforcement de l'administration a, d'un autre côté, poussé sur le devant de la scène les principaux officiers de l'administration ducal, et favorisé de surcroît la constitution de tout un groupe de clercs, procureurs et autres gens de robe. A défaut de pouvoir suivre cette action dans toutes les couches de la société poitevine, on peut du moins l'observer au niveau des familles dirigeantes de la ville, et y dégager successivement les deux lignes d'influence du prince.

Au cours de la première moitié de l'apanage, on constate que se maintiennent à la tête de la ville les familles marchandes qui s'y trouvaient avant l'arrivée du duc. On peut reconnaître à Charles V et à Jean de Berry une sagesse politique évidente, vis-à-vis de ces grandes familles, dont plusieurs s'étaient plus ou moins compromises avec l'occupant anglais. Jean Regnaud,

141) Ibid., II, n° 955, p. 122; n° 1062, p. 135. Léopold DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, t. III, 1881, n° 127, p. 181 et n° 139, p. 182.

142) Edgar BOURLOTON, *Le pontifical d'Etienne Loypeau évêque de Luçon 1388–1407*, *Revue du Bas-Poitou*, 1895, p. 145–161.

143) L. DELISLE, op. cit., t. III, n° 182, 183 et 185, p. 185–186. Voir sur « la librairie de Jean duc de Berry » le t. I du *Cabinet des manuscrits*, Paris, 1868, p. 58–68; au livre III Delisle publie l'inventaire de la librairie du duc en 297 numéros (p. 170–194).

144) Archives nationales, KK 251, fol. 102v°, 11 mai 1373.

145) R. FAVREAU, *Orgues et psallettes à Poitiers à la fin du Moyen Age*, *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>e</sup> s., XII, 1973, p. 47–64.

maire en 1371–1372, avait ouvertement soutenu la cause des Anglais<sup>146</sup>). Hilaire Larcher avait vu, comme partisan anglais, une partie de ses biens déclarés confisqués par Charles V en 1369<sup>147</sup>), de même que Guillaume Bigot<sup>148</sup>), tandis que pareille mesure sera prise à l'encontre de Philippon Jacques en 1370<sup>149</sup>). Jean de Taunay, maire en 1370–1371, avait aussi pris parti pour les Anglais lors de la conjuration de Jean Boschet contre l'occupant<sup>150</sup>). Or des lettres royaux anoblissent Jean de Taunay, Jean Bigot et Jean Regnaud en décembre 1372. Dès le mois d'août 1372 le riche marchand drapier qu'est Jean Regnaud avance de l'argent au duc pour payer les gens d'armes et arbalétriers chargés de la défense de la ville, et il fournit à l'hôtel ducal du vin, du bois, du drap de brunette de Louvain, du drap écarlate, un cheval<sup>151</sup>). Le boucher Philippon Jacques, qui sera anobli en 1376, avance lui aussi de l'argent au duc et fournit son hôtel de viande et de vin. Le duc en personne porte sur les fonts baptismaux le fils d'Hilaire Larcher<sup>152</sup>).

Quand, maintenant, on se reporte à la direction de la commune, on voit la mairie accaparée par les mêmes familles de façon quasi exclusive de 1372 à 1395 où se succèdent Jean et Pierre Regnaud (deux et neuf mandats), Jean Bigot (un mandat) et James Guichard (quatre mandats), peut-être parents car nous savons qu'en 1380 Jean Guichard est connu aussi sous le nom de Bigot<sup>153</sup>), Hilaire Larcher (deux mandats), Denis Gillier (trois mandats). Ce dernier, qui avait épousé la fille de Jean de Taunay, avait obtenu la charge de trésorier de France, prêté au duc de fortes sommes pour la délivrance de Lusignan puis la reprise de Cognac en 1374 et 1375, s'était rendu coupable de malversations qui lui valurent une coûteuse absolution en 1377, ce qui ne l'avait pas empêché d'être anobli en 1379<sup>154</sup>).

La situation se modifie dans la seconde partie du principat. Avec Guillaume Taveau, qui occupe la mairie dès 1387–1389 et à nouveau de 1395 à 1400, on a un autre profil, celui de l'officier de l'administration ducal à Poitiers, puisqu'il est cité comme avocat du duc en la sénéchaussée de Poitou à partir de janvier 1385<sup>155</sup>). Tous ses successeurs à la mairie après 1400, à l'exception de l'un d'entre eux, Pierre Regnaud, homonyme du marchand drapier de l'époque précédente, ont participé à l'administration ducal en Poitou: maître Hugues Giraud,

146) B. LEDAIN, *Les maires de Poitiers*, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2<sup>e</sup> s., XX, 1897, p. 289.

147) Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France, IV, éd. P. GUERIN, Poitiers, 1888, p. 29, n° 485 (Archives historiques du Poitou XIX).

148) *Ibid.*, n° 503, p. 82.

149) *Ibid.*, n° 501, p. 75.

150) R. FAVREAU, *La ville de Poitiers*..., p. 174.

151) Registre de Barthélemy de Noces officier du duc de Berri (1374–1377) p. 539–543.

152) *Ibid.*, p. 554–556; R. FAVREAU, *op. cit.*, p. 196.

153) Archives départementales de la Vienne, 2 H 1/25.

154) R. FAVREAU, *op. cit.*, p. 196; Registre de Barthélemy de Noces..., p. 243, 248, 251–252, 531.

155) Bibliothèque municipale de Poitiers, Dom Fonteneau, t. XX, p. 600.

comme procureur du duc en la sénéchaussée<sup>156</sup>), puis lieutenant du sénéchal de Poitou<sup>157</sup>, Etienne Gracien, lieutenant ou assesseur du sénéchal<sup>158</sup>), maître Guillaume de Lerberie, avocat fiscal du duc de Berry en Poitou puis lieutenant général du sénéchal de Poitou<sup>159</sup>), Guillaume Parthenay, Jean Macé ou Maurice Claveurier. Ces trois derniers offrent des exemples significatifs de ces carrières administratives qui sont désormais possibles. Guillaume Parthenay est d'abord prévôt de Poitiers de 1392 à 1402<sup>160</sup>); il s'efforce ensuite d'obtenir l'office de garde de la monnaie, plaide, a gain de cause, y renonce finalement<sup>161</sup>), et devient lieutenant général du maître des eaux et forêts en Poitou<sup>162</sup>). Jean Macé est cité dès décembre 1372 comme maître des oeuvres du duc en Poitou<sup>163</sup>), travaille à la bastille de Lusignan, se retrouve dans les différents chantiers ducaux. Charpentier de formation<sup>164</sup>), il devient receveur général de Poitou de 1403 à 1413<sup>165</sup>), est dit receveur ordinaire en 1414<sup>166</sup>), et sera à la fin de sa vie conseiller du duc<sup>167</sup>). Quant à maître Maurice Claveurier, il a fait des études de droit, est devenu en 1403 sénéchal du chapitre de Notre-Dame-la-Grande pour sa seigneurie de Beaumont; il est chargé par la commune, en 1407, d'affermir l'impôt sur le vin et de juger les conflits qui en résultent. En 1411 le voilà conseiller de Jean de Berry et commissaire pour rendre la justice à Poitiers. On l'envoie négocier à Paris lors de l'occupation de la ville par le parti bourguignon en 1412, et il est chargé à la fin de l'année de la recette d'une aide votée par les Etats de Poitou. A cette occasion il est qualifié de secrétaire du duc de Berry. Juge de l'échevinage en 1413, il devient maire en 1414. Il va occuper la première place dans l'administration royale à Poitiers et à l'hôtel de ville jusqu'au milieu du siècle<sup>168</sup>).

Lorsque l'on examine la première liste dont nous disposons des cent membres du corps de ville, en 1412, on note que sur les douze échevins, neuf ont participé ou participent à l'administration de la sénéchaussée, occupent des charges administratives, font partie de l'hôtel

156) De 1402 (Archives départementales de la Vienne, G 716) à 1410 (Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maixent, éd. A. RICHARD, Poitiers 1886, p. 207, Archives historiques du Poitou XVIII).

157) Archives nationales, X<sup>1C</sup> 117.

158) De 1395 (Archives communales Poitiers, D 11) à 1405 (Archives nationales, X<sup>1A</sup> 4787, fol. 177v<sup>o</sup>).

159) Il est avocat du duc en 1405 (Archives départementales de la Vienne, C 344, fol. 57; Archives communales de Poitiers, H 31), lieutenant général en 1415 (Archives départementales de Vienne, G 1138 et 2 H 2/74).

160) Archives départementales de la Vienne, G 199, G 716.

161) Archives nationales, Z<sup>1B</sup> 2, fol. 64, 65, 66r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>, 67, 69.

162) Il est cité comme tel en 1410 (Archives nationales, Q<sup>1</sup> 1527, fol. 45), en 1413 (Archives communales de Poitiers, M, reg. 13, fol. 161v<sup>o</sup>).

163) Registre de Barthélemy de Noces..., éd. TEILHARD DE CHARDIN, p. 540.

164) Archives nationales, KK 251, fol. 102v<sup>o</sup>.

165) Archives départementales Vienne E<sup>2</sup> 106; Archives nationales, J 183, n<sup>o</sup> 134.

166) Archives nationales, KK 250, fol. 91v<sup>o</sup>.

167) Archives nationales, J 186<sup>b</sup>, n<sup>o</sup> 75. Il meurt en 1417 (Archives communales de Poitiers, K 4, fol. 3).

168) R. FAVREAU, Une famille bourgeoise de Poitiers, les Claveurier XV<sup>e</sup> s.-début XVI<sup>e</sup> s., thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, dactyl., Paris (Sorbonne) 1964.



ducal<sup>169</sup>). Parmi les douze conseillers trois sont dans le même cas, et dans les soixante-quinze pairs on trouve encore, outre Maurice Claveurier, un procureur des aides, un greffier de la sénéchaussée, deux gardes du sceau aux contrats, un ancien garde du sceau puis lieutenant général du maître des eaux et forêts<sup>170</sup>). Sénéchaussée, élection, hôtel des monnaies, prévôté, cour du sceau aux contrats, fournissent désormais les principaux dirigeants de la ville, et même des familles de marchands commencent à pousser leurs fils vers ces carrières administratives. On ne peut dire ici que le duc de Berry ait eu une influence déterminante, mais en renforçant la place de Poitiers comme capitale administrative et judiciaire du Poitou, il a du même coup conforté et accéléré une évolution générale.

On peut dire que, par son long principat, Jean de Berry a fortement marqué l'histoire de la ville de Poitiers. Non sans doute qu'il ait voulu à proprement parler y laisser son empreinte. Il est d'abord un prince de la Maison de France, et sa place première est à Paris, comme le souligne ce petit fait: même à Poitiers il emploie toujours dans ses actes le »style de France«, c'est-à-dire de Pâques, et il utilise les termes de paiement propres à la région parisienne<sup>171</sup>). Mais il a tenu à avoir, lors de ses séjours à Poitiers, une résidence confortable et digne de son rang, il a cherché à s'assurer le maximum d'indépendance dans ses Etats. Ce faisant il a apporté des transformations importantes dans la physionomie de la ville, il a accru son rôle de capitale du Poitou. Grâce à lui la ville s'est ouverte à de multiples contacts vers l'extérieur. Elle n'est plus, en 1416, ce qu'elle était en 1372, au sortir de plusieurs décennies de guerre. La voilà directement prête à assumer ce rôle d'une des deux capitales du royaume de Charles VII que les circonstances politiques lui donneront un temps. Le jeune dauphin Charles a, en effet, trouvé en 1418 à Poitiers, l'une des principales villes de son apanage qui était le même que celui de son grand oncle Jean de Berry, un château capable de le recevoir avec sa cour, un palais susceptible d'accueillir son parlement, et plus tard sa cour des aides, un milieu social capable de seconder ses efforts pour reconstituer, au sud de la Loire, un nouveau gouvernement du royaume de France.

169) Jean Larcher, panetier du duc.

170) Archives communales Poitiers, Registre de délibérations, n° 1, p. 2.

171) Recueil de documents concernant la commune et la ville de Poitiers, II, éd. AUDOUIN, n° 463, p. 263-265; n° 464, p. 265-266, selon l'usage de France; Archives communales de Poitiers, J 293, J 372; Registre de Barthélemy de Nocés..., éd. E. TEILHARD DE CHARDIN, p. 545, n° XXXIII.